UNIVERSITÉ DU BURUNDI
GRENIER DU SAVOIR DU BURUNDI
Dépôt institutionnel officiel
https://repository.ub.edu.bi

Le pronom personnel en kirundi (étude syntaxique)

Ndabirinde, Adélaïële; Sous la Direc fion de : A Messieurs: Finnard SABIMANA; Pascal NDA YISHINGUJE

1987-12

UB, Faculté des lettres et sciences humaines

https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/768

Document téléchargé depuis le **Grenier du Savoir du Burundi** — https://repository.ub.edu.bi

UNIVERSITE DU BURUNDI
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DES LANGUES ET LITTERATURES AFRICAINES

LE PRONOM PERSONNEL EN KIRUNDI (ETUDE SYNTAXIQUE)

Mémoire présenté par
Adélaïde NDABIRINDE
en vue de l'obtention du grade de Licencié en Langues et Littératures Africaines .

Sous la Direction de :
Messieurs : Firmard SABIMÂNA
Pascal NDAYÍSHĪNGŪJE

Bujumbura , Décembre 1987 .

A mon Cher époux Laurent KAGIMBI

A mes Chers parents

A mes frères et soeurs

R E M E R C I E M E N T S.

Nous voudrions exprimer notre profond sentiment de gratitude aux diverses personnes sans lesquelles cette étude n'aurait pas été menée à bien.

Nos vifs remerciements s'adressent tout d'abord à tous les professeurs de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines et, plus particulièrement, à ceux du Département des Langues et Littératures Africaines.
Leur dévouement a contribué à notre formation tant humaine qu'intellectuelle.

Notre profonde gratitude s'adresse spécialement à Messieurs Firmard SABIMÂNA et Pascal NDAYISHÎNGÛJE qui ont bien voulu diriger ce travail.
Ils ont guidé nos pas dans le domaine de la recherche et notre ambition de contribuer au développement de la linguistique Kirundi aurait été vaine sans leur concours.

Nous voudrions aussi remercier toutes les personnes qui ont supporté le poids de ce travail par un appui moral ou matériel.
Nous pensons particulièrement à la famille MASÛMBUKO Damien et à Mademoiselle Joséphine NÎMPAGÂRITSE dont le concours a été à la mesure d'une véritable amitié.

Adélaïde NDABÎRÎNDE.

0. INTRODUCTION

0.1. OBJECTIF ET IMPORTANCE DU TRAVAIL

Le présent travail porte sur les pronoms personnels du Kirundi dans leur aspect syntaxique et a pour but premier de montrer que ces éléments de la langue répondent à une syntaxe bien précise et sont régis par des règles fixes.
Nous voudrions aussi par notre travail offrir des données qui pourraient servir dans l'enseignement de la grammaire du Kirundi.
Par ailleurs, nous voudrions par notre étude contribuer à la description du Kirundi et donc au développement de la linguistique Kirundi.

Le lecteur pourrait se demander pourquoi nous avons été portée à traiter du "Pronom personnel en Kirundi". Une telle étude nous a tentée plus qu'une autre parce que les pronoms personnels sont des éléments importants de la langue, car, ils sont liés à la situation de communication. En effet, chaque fois qu'une personne s'adresse à une autre pour lui transmettre un message, il y a nécessairement intervention d'un pronom personnel. Et cela parce que à chaque prise de parole, le locuteur pose toujours le "je " qui entraîne infailliblement un " tu ".
Et quand nous observons le Kirundi, le pronom personnel intervient dans toute phrase ou du moins dans celle qui comporte un verbe conjugué en fonction de prédicat (comme centre de l'énoncé).
Un verbe en fonction de prédicat comporte obligatoirement dans ses éléments un pronom personnel sujet.
L'importance du pronom personnel, surtout le pronom sujet est considérable. Gérard Moignet est plus explicite à ce sujet (Moignet 1974 : 96):

> " Il (le pronom personnel sujet) est au coeur du fonctionnement du langage car c'est lui qui permet la référence du temporel au spatial. C'est par la médiation de la personne qu'un verbe peut dire quelque chose d'un nom ".

A part ce fait d'être un médiateur entre le verbe et le nom, comme on le constate bien en Kirundi, le pronom personnel résout des cas de "disconvenance stylistique" (Moignet 1965 : 14) qui apparaissent quand on répète chaque fois ce qui avait été déjà énoncé.
Il permet donc une économie du langage.

Pour tous ces avantages que présentent les pronoms personnels, nous avons jugé qu'une étude qui leur serait consacrée ne serait pas une vaine entreprise. Si elle est bien menée, ce qui est notre souhait le plus profond, elle permettra de montrer le statut syntaxique de ces éléments de la langue.

0.2. ORIGINALITE DU TRAVAIL :

De prime abord, d'aucuns pourraient croire qu'un essai comme le nôtre ne leur apprendra rien de nouveau parce que la catégorie des pronoms personnels a été déjà traitée par nos devanciers.
Parmi ceux-ci, nous citerons Van der Burgt(1902), Ménard (1903) et Bagein (1951) qui ont travaillé sur le Kirundi suivant les méthodes de la grammaire traditionnelle. Et suivant les méthodes de la linguistique moderne, nous pouvons mentionner A.E. Meeussen (1959) dont l'essai a été le premier ouvrage scientifique sur la linguistique Kirundi, J.B. NTAHOKAJA (1960) et F.M. RODEGEM (1967) qui a vulgarisé l'essai de A.E. Meeussen. Ces trois linguistes ont produit pour l'essentiel la grammaire du Kirundi. Le fonctionnement de la langue a été exposé tant au niveau phonétique, phonologique, morphologique que syntaxique et une étude des pronoms personnels a été intégrée dans leurs travaux.

D'autres auteurs dont Ph.Ntahombaye (1975 et 1983), J.Bigirumwami (1983) et P. Nkanira (1983) ont intégré eux aussi dans leurs études des éléments de description sur les pronoms personnels du Kirundi et non à toute leur syntaxe.

En revenant à A.E. Meeussen, nous dirons qu'il n'a abordé qu'une partie des pronoms personnels, c'est-à-dire ce qu'il appelle des "Substitutifs" (pronoms indépendants). De ces éléments, il s'est surtout attaché à leur tonalité et aux différents éléments qui peuvent fonctionner avec eux.

Tout en considérant le "préfixe verbal" et les infixes en fonction d'objet comme des cas de Substitution, Meeussen ne leur donne pas le statut des pronoms personnels au même titre que les "substitutifs".
Ceci est, à nos yeux, une rupture de l'unité générale du système des pronoms personnels parce que les "Substitutifs" ne peuvent pas être détachés des pronoms conjoints ; ils forment un seul et même ensemble.

Cette lacune a été comblée par d'autres chercheurs dont Ph.Ntahombaye dans sa thèse et dans Des noms et des hommes. Parlant de la systématique du Kirundi, ce dernier fait état des pronoms dont les "allocutifs", c'est-à-dire ceux dont la référence est un acteur de l'énonciation (les pronoms de la 1ère et de la 2e personne) et des "substitutifs" c'est-à-dire ceux dont la référence est une entité, acteur ou objet à propos de laquelle il y a énonciation (pronoms de la 3e personne). Chaque sous-ensemble, que ce soient les "allocutifs" ou les "substitutifs", comporte des pronoms emphatiques (pronoms dits indépendants) et des pronoms fonctionalisés, c'est-à-dire des pronoms qui peuvent assumer la fonction sujet (pronom ou référent sujet), objet, circonstant et complétant.
Ntahombaye a été suivi dans cette perspective par J.Bigirumwami (1983) qui a opéré les mêmes distinctions que lui. Dans ses études des schèmes syntaxiques du Kirundi, J.Bigirumwami n'omet pas de parler des cas de pronominalisation qui apparaissent dans l'énoncé verbal (et dans ce cas le pronom est en fonction de sujet, objet ou circonstant) et dans l'énoncé nominal où les pronoms emphatiques (allocutifs ou substitutifs) assument la fonction de prédicat. De ces pronoms emphatiques, l'auteur a par ailleurs abordé la morphologie, ce qui est un grand pas.
Et à part Ntahombaye et Bigirumwami, il y a Ntahokaja qui lui aussi a abordé l'étude des pronoms personnels du Kirundi dans leur ensemble même si l'étude qu'il en fait, spécialement dans Indimburo, n'est pas satisfaisante. En effet, tout en distinguant dans la catégorie des pronoms personnels les pronoms conjoints au verbe qui comprennent des "pronoms préfixes de verbe" (Ntahokaja 1960 : 10) et des "affixes objets" (Ntahokaja 1960 : 11) des pronoms disjoints, il n'en fait pas une étude approfondie. Il ne signale que les deux types de pronoms conjoints tandis que des disjoints il traite seulement des différents cas d'emplois ainsi que les mots qui les accompagnent.

Des différents pronoms personnels, il n'aborde ni la morphologie ni la syntaxe.

Il se dégage de ce qui précède que notre étude n'est pas la première dans ce domaine ; elle se démarque en ce qu'elle est entièrement consacrée aux pronoms personnels du Kirundi.
En outre nous pensons que l'aspect syntaxique que nous nous proposons d'aborder n'a été fait que de façon superficielle et partielle et dans une perspective théorique différente de la nôtre.

0.3. : PROBLEMATIQUE ET HYPOTHESES DE TRAVAIL :

La problématique de notre étude est la suivante : quelle est la distribution, la position et la fonction des pronoms personnels du Kirundi dans la phrase ?

A cette interrogation, nous répondons provisoirement en disant que le fonctionnement syntaxique des pronoms personnels du Kirundi suit un schéma fixe qu'il nous faut découvrir.
Il y a des combinaisons possibles et d'autres inacceptables.
Chaque pronom a de plus une position et un emploi précis dans la phrase, accepte tels environnements et non tels autres, assume des fonctions bien précises.
G. Moignet (1965 : 5) exprimait cela en ces termes (pour la langue française).

> "(....) chacun d'eux (pronoms personnels) a sa place déterminée dans un ensemble cohérent encore que complexe. Les emplois sont eux aussi déterminés et le fonctionnement des pronoms est commandé par des règles fixes".

Ce qui est vrai du français, l'est aussi du Kirundi.
Ce n'est qu'après vérification que nous pourrons infirmer ou confirmer nos hypothèses de travail.

0.4. METHODOLOGIE DE TRAVAIL :

L'étude syntaxique des pronoms personnels du Kirundi que nous tentons ne peut se faire qu'à l'aide des matériaux.

Ceux-ci sont les énoncés du discours qui, seuls, peuvent nous permettre de détecter le système du pronom personnel du Kirundi ainsi que son fonctionnement. Et ceci parce que :

> " appartenant au plan de la langue, ou, mieux, étant la langue elle-même, c'est-à-dire une réalité exclusivement mentale, le système n'est pas directement observable ; il n'a pas de signe physique, ne sont physifiés, sous forme de morphèmes, que les éléments qui le composent et ceux-ci ne se découvrent à l'observateur que dans leur emploi du discours. Le système ne peut donc être appréhendé que par l'analyse du discours (....) " (Moignet 1965:6).

Ces énoncés du discours constituent notre corpus lequel s'échelonne **tout** au long de notre étude.
Et ce corpus est composé pour l'essentiel des phrases que nous avons nous-mêmes produites car, étant locuteur du Kirundi, nous n'avons pas jugé nécessaire de recourir à des textes ou à des informateurs-comme le font les linguistes qui travaillent sur une langue étrangère - pour avoir des éléments d'analyse.

L'analyse proprement dite, elle, est guidée essentiellement par le distributionalisme et le fonctionalisme. Ces **courants** linguistiques sont les deux développements du structuralisme lancé par F. de Saussure mais qui ont pris des voies divergentes.

La théorie distributionnelle consiste en une série d'opérations dont la méthodologie a été présentée par Z.Harris. C'est une méthode qui vise par dessus tout à "décrire les éléments de la langue par leur aptitude à s'associer entre eux" (Dubois 1965 : 6).
Au niveau linguistique, l'analyse distributionnelle apparaît comme un développement de celle de L. Bloomfield.
Elle suppose un ensemble de principes que Dubois (1965) a exposé. Nous allons résumer ici les deux qui nous intéressent.

Le premier principe est celui du caractère achevé du corpus. Celui-ci doit être formé d'un ensemble des énoncés effectivement produits par des locuteurs appartenant à un même groupe linguistique. On suppose que l'échantillon recueilli est

représentatif de la langue, qu'il a un certain degré d'homogénéité, qu'il appartient au même groupe socio-culturel car on minimise certaines divergences entre les parlers locaux.

L'autre principe qui définit la méthode distributionnelle "est celui de l'analyse syntagmatique des segments, c'est-à-dire la description des éléments par leur position dans la chaîne parlée "(Dubois 1965 : 7).
L'hypothèse est que les segments n'ont pas une indépendance ; il y a des "contraintes séquentielles" (Dubois 1965 : 7). Un segment apparaîtra seul à telle place à l'exclusion des autres, et deux segments a et b seront dits identiques si leurs environnements sont communs, c'est-à-dire si les éléments qui les précèdent ou ceux qui les suivent sont les mêmes.

Quant à la théorie fonctionnelle, son idée de base est que l'étude d'une langue doit viser la recherche des fonctions que jouent les éléments, les classes et les mécanismes qui interviennent dans la langue. (Ducrot et Todorov 1972 : 42).
Et par "fonction", il faut entendre en syntaxe, "la relation d'un segment avec l'ensemble de l'énoncé". (Martinet 1969 : 83).
Martinet a beaucoup développé cette notion de fonction en syntaxe, en se fondant sur la vision selon laquelle la langue a comme fonction essentielle la communication. Il considère alors la fonction syntaxique comme "la contrepartie linguistique de la relation entre un élément d'expérience et l'ensemble de l'expérience". (Martinet 1969 : 73).

Nous venons d'exposer brièvement en quoi consiste les deux théories linguistiques qui vont nous guider dans notre analyse. La première nous intéresse particulièrement pour son principe syntagmatique, c'est-à-dire la description des segments par leur position dans l'énoncé. Mais comme notre étude n'a pas le seul but descriptif-elle a aussi un but explicatif -autrement dit, puisque nous ne pouvons pas exclure le sens et les fonctions de notre analyse, nous avons jugé bon de recourir aussi à la théorie fonctionnelle pour pallier aux lacunes du distributionalisme. Cette théorie fonctionnelle va nous permettre d'étudier les fonctions syntaxiques que peuvent assumer dans un énoncé les différents pronoms personnels du Kirundi.

En définitive, en combinant les deux analyses, nous allons pouvoir déterminer, pour chaque groupe de pronoms personnels, la

position, les emplois, les environnements et les fonctions assumées.

0.5. ARTICULATION DU TRAVAIL.

Notre étude comporte en tout trois chapitres. Le premier est consacré à la définition des notions-clés de notre analyse, à savoir la notion de pronom et la notion de personne, ainsi qu'à la justification de la terminologie adoptée dans notre travail.

Le second chapitre s'attache à l'étude du statut syntaxique des pronoms personnels intra-verbaux du Kirundi, c'est-à-dire les pronoms sujets et objets, pronoms couramment appelés pronoms conjoints au verbe.

Quant au troisième chapitre, il s'attache à la syntaxe des pronoms personnels extra-verbaux du Kirundi, pronoms dits disjoints.

CHAPITRE I - DEFINITION DES NOTIONS ET JUSTIFICATION DE LA TERMINOLOGIE

Il est de première nécessité, avant d'aborder le propre de notre étude, à savoir les pronoms personnels du Kirundi, de définir les notions clés, c'est-à-dire la notion de pronom et plus particulièrement la notion de pronom personnel. Ces notions ne sont pas toujours aussi claires que l'on pourrait le penser.

Le pronom a été étudié par bon nombre de grammariens qui n'ont pas toujours été unanimes sur sa définition. Certains en sont même venus à récuser le mot "pronom" pour lui substituer le mot "représentant" (Brunot 1965 : 173) ou le terme "substitut" (Dubois 1965 : 91). Cela nous montre qu'il y a des controverses autour de la catégorie pronominale de la part de différents auteurs.

Quant à la catégorie de la "personne", elle est, elle aussi définie différemment selon les auteurs.
Aussi allons-nous essayer, dans ce chapitre, de voir ce qu'est la catégorie pronominale de façon générale et ce qui la justifie.
Nous verrons par la suite ce qui caractérise en propre les pronoms personnels.

1. LA NOTION DE PRONOM

1.1. Définition

Le terme de pronom, comme le précise le "Grand Larousse de la langue française", est un nom donné par Denys le Thrace à l'une des huit parties du discours. Rappelons que les huit parties étaient le nom (qui incluait l'adjectif), l'article, l'adverbe, le verbe, la conjonction, le pronom, la préposition et l'interjection.

Le terme est emprunté au latin "pronomen" de "pro" à la place, et de "nomen", nom. C'est cette étymologie qui a donné sa définition : "mot qui est mis à la place du nom".
A partir de cette étymologie et en tenant compte du comportement et du rôle du pronom dans la phrase, des auteurs ont proposé d'autres définitions du pronom.
Parmi celles-ci, retenons celle de M.Grevisse (1975:448).

> "Le pronom, est un mot qui souvent représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui".

L'auteur donne des exemples dont les suivants :

> Prenez ces cent écus : Gardez-<u>les</u> avec soin.
> <u>Ils</u> approchaient de la rive, les contre-bandiers.
> (C'est nous qui soulignons).

Mais il faut noter que le pronom peut être employé absolument et ne représenteralors aucun nom, aucun adjectif, aucune idée ou proposition exprimés.
C'est le cas des pronoms <u>tout</u>, <u>rien</u>, <u>qui</u> (interrogatif) <u>je</u>, <u>tu</u>...dans les phrases suivantes :

> Tout est dit. Rien n'est fait. Qui a parlé ?
> Je lis. Tu écoutes.

La dénomination qui convient est selon M.Grevisse (1975 : 448) celle de "nominal".

Cette mise en cause de l'adéquation du terme "pronom" dans certains cas ne se retrouve pas dans le "Dictionnaire de linguistique" et dans le "Grand Larousse de la langue française" qui nous donnent une définition du pronom beaucoup plus complète que la précédente.
Pour ces deux dictionnaires, le pronom est un mot qui peut représenter un mot exprimé à un autre endroit de l'énoncé (emploi anaphorique) ou désigner les participants de la communication (emploi déictique).
Selon les contextes, le mot remplacé peut être n'importe quel nom (d'où "pronom"), un adjectif ou même toute une phrase.
Et le "Grand Larousse de la langue française" trouve que le terme "pronom"est bien adéquat, contrairement à ce que pensait M. Grevisse qui proposait le terme de "nominal" pour certains éléments, ou F. Brunot qui préfère le terme de "représentant".
Selon donc ce dictionnaire, le terme "pronom" définit bien la fonction d'une classe de mots caractérisés avant tout par l'aptitude à remplir dans la phrase les mêmes fonctions que le nom car aucune autre partie du discours ne peut le faire.
Le statut syntaxique du pronom comparable à celui du nom transparaît dans les exemples suivants tirés du dictionnaire précité.

Sujet	L'enfant rit Il rit Quelqu'un rit
Attribut	Paul sera mon ami Paul le sera Paul sera le mien
Objet	Je vois l'enfant Je le vois Je vois celui-ci (C'est nous qui soulignons).

Vu que le statut syntaxique des pronoms ressemble à celui des noms, ceux qui appellent des pronoms des "représentants" (mots qui dispensent de répéter un mot déjà employé, par économie) excluent donc d'office des mots qui ont des fonctions syntaxiques du nom sans le représenter. C'est le cas par exemple des pronoms français je, me, moi qui désignent directement et précisément la personne qui parle sans que celle-ci ait été nommée.

Il ya donc des pronoms qui "représentent" et des pronoms qui "désignent" directement (Grand Larousse de la langue française).

Des différentes considérations sur le pronom, nous dégageons que le pronom est un mot qui peut se substituer à un autre déjà énoncé ou à venir ou désigner un participant à la communication, une personne un objet présent au moment de l'énoncé.
Mais une telle définition semble incomplète.

Celle donnée par Gustave Guillaume laquelle est reprise par G. Moignet le semble moins.
La catégorie du pronom est selon lui :

> " La catégorie substituée à celle du nom partout où cette dernière se montre inapte (ou disconvenante) pour quelque raison que ce soit, à satisfaire aux conditions momentanées d'application que le discours lui propose". (Moignet 1965 : 10).

Par cas d' "inaptitude", il faut entendre à la suite de G.Moignet le cas où le nom ne peut pas bien rendre l'idée que l'on veut exprimer.
Ces cas vont faire apparaître, en français par exemple, le pronom interrogatif qui va exprimer un appel à l'information, le pronom indéfini qui va signifier l'indéterminé, le pronom relatif qui joue le rôle de nominalisateur de phrase, le pronom personnel qui permet de parler à la 1re et à la 2e personne.

Quant à la "disconvenance", c'est le cas où quand un substantif a été énoncé dans le discours, il est jugé pratique ou élégant de ne pas le répéter.
Dans un tel cas, il s'agit d'une suppléance d'ordre stylistique et non d'ordre linguistique. Le substantif est donc remplacé par un pronom pour question d'économie.
Ce rôle est surtout joué en français par les pronoms personnels de 3e personne, les pronoms possessifs qui réfèrent "au système de l'appartenance référé lui-même au système de la personne "et les pronoms démonstratifs qui signifient la référence à une certaine position spatiale par rapport au locuteur : extensité sous le rapport inhérent au geste qui montre (Moignet 1965 : 15).
La nécessité d'un tel emploi du pronom apparaît dans ce texte

des Pensées de Pascal cité par G. Moignet (1965 : 16) :

> "Le roi est environné par des gens qui ne pensent qu' à divertir le roi, et à l'empêcher de penser à lui. Car il est malheureux, tout roi qu'il est s'il y pense".

Si l'on s'amuse à rétablir à la place de chaque pronom personnel le mot "roi", cela donnerait :

> "Le roi est environné par des gens qui ne pensent qu'à divertir le roi, et à empêcher le roi de penser au roi. Car le roi est malheureux, tout roi qu'est le roi si le roi pense au roi" (Moignet 1965:16).

Le caractère sylistiquement désastreux de l'opération apparaît au grand jour. Dans ce cas, le pronom est un mot de rappel, il a un emploi substitutif, anaphorique.
Cela se remarque aussi dans les exemples suivants tirés de Moignet (1965 : 17).

> "J'aime mon pays, et toi, le tien".
> "Prends ce chemin-ci, moi je prendrai celui-là".

Selon G. Guillaume, le pronom se substitue au nom quand celui-ci n'est pas requis, soit qu'il ne peut pas rendre l'idée voulue, soit qu'il a été déjà énoncé et qu'il n'est pas élégant de le reprendre.

Bien que le pronom joue dans certains cas les mêmes fonctions que le nom, il faut signaler qu'il se démarque de ce dernier.
On peut signaler entre autres faits que "le pronom n'indique en principe aucune propriété extragrammaticale de l'ensemble désigné (.....)" (Grand Larousse de la langue française)).
A titre d'exemple, le pronom "celui-ci". Il évoque les objets les plus divers, il peut remplacer le nom lit, le nom chien... Le seul élément constant que l'on trouve dans ce pronom et qui permet l'identification du signifié avec un objet réel est le trait "désignation de l'espace proche". (Grand Larousse...)
Le pronom ne présente donc pas de contenu significatif, de contenu "sémantique" au sens traditionnel du terme.

Le seul contenu qu'ils ont est celui que l'on retrouve dans les morphèmes, c'est-à-dire dans les monèmes grammaticaux (au sens où l'entend Martinet).

L'autre caractéristique qu'il faut signaler pour les pronoms est que cette catégorie n'est pas homogène comme celle du nom. Elle comprend divers types d'éléments comme cela va ressortir du paragraphe suivant qui aborde les différents types de pronoms.

1.2. Les types de pronoms

Comme tous les autres monèmes grammaticaux, les pronoms forment un ensemble fermé, une classe d'éléments en nombre limité. Mais ces éléments, bien qu'en petit nombre, se répartissent dans des catégories pronominales différentes. Ainsi, on a pu inventorier dans la grammaire traditionnelle sept types de pronoms qui sont les suivants :

- les pronoms relatifs fr : qui, lequel....
 Ang: who, which.
- Les pronoms interrogatifs : fr : Qui ? lequel ? ...
 Kirúndi : Uwûhe ? (Umwâna).
 "lequel ?(enfant)"
- Les pronoms numéraux : Kirúndi : babiri (abãntu). "deux (personnes)".
 biné (ibitabu) "trois (livres)"...
- Les pronoms démonstratifs : Kirúndi : iki (igití "celui-ci (arbre)...
 Anglais : this, that...
- Les pronoms possessifs : Kirúndi : uwîwé (umwâna)
 "le sien (enfant)".
 Anglais : mine, yours
- Les pronoms indéfinis : Français : quelqu'un
 Anglais : Some-one, something...
- Les pronoms personnels : Kirúndi : Jẽwé, n.....
 : "moi", "je ,me..."
 Anglais : I, me, you....

Les types de pronoms varient d'une famille de langues à une autre.

Et dans chaque langue, même s'il y a une diversité d'éléments pronominaux, il y a une certaine relation entre ces pronoms, "des analogies de structure dont on peut penser qu'elle sont dues à la similitude des fonctions assumées" (Dubois 1965:98). Le cas à mentionner dans beaucoup de langues est celui des pronoms personnels et des pronoms possessifs. Les deux réfèrent à la situation de communication et cela fait d'eux des ensembles complémentaires.

Après cet essai de définition de la notion de pronom, nous allons, pour le moment, tenter de préciser ce qu'on entend par "personne". Ainsi nous pourrons arriver à la définition du pronom dit personnel et à ce qui la différencie des autres pronoms.

2. LA NOTION DE PERSONNE

La grammaire traditionnelle reconnaît la catégorie de la personne dans la morphologie verbale (parce qu'à certains modes, le verbe est décliné en personnes) dans un pronom particulier qui varie selon la personne et qui est appelé ainsi "pronom personnel", dans un adjectif étroitement apparenté au "pronom personnel" c'est-à-dire l'adjectif possessif et dans un pronom dérivé de ce dernier ; le pronom possessif.
Dans ces éléments, la catégorie de la personne se manifeste morphologiquement par des variations radicales ou désinentielles
Mais comment se définit la personne ?

2.1. Définition de la personne

2.1.1. Définition de la personne

Les divers dictionnaires soulignent que le mot "personne" a été emprunté au latin "persona" et il signifie primitivement le masque de l'acteur, le rôle au théâtre, la fonction, le caractère, la personnalité et l'individualité. Par la suite, le mot "personne" a recouvert d'autres sens dont le sens grammatical qui nous intéresse au premier chef. Pour le "Grand Larousse de la langue française", la personne est, en grammaire :

> " (la) catégorie grammaticale qui se marque par la désinence verbale, et dans certaines langues, par la juxtaposition au verbe des pronoms personnels, et qui sert à distinguer les participants à la communication ou à référer à ce qui est objet de la communication (...)".

Ce dictionnaire ainsi que le "Dictionnaire général de la langue française "distinguent trois personnes ; la première qui est la forme du verbe qui indique là où les personnes qui parlent, la deuxième qui est la forme du verbe qui indique là où les personnes à qui le ou les locuteurs s'adressent et la troisième qui est la forme du verbe qui indique de qui ou de quoi on parle.
D'après ces deux dictionnaires, la personne ne se remarque

que dans le verbe et, en cela, ils vont dans le même sens que Dagneau pour qui la personne est la forme du verbe qui indique si l'individu qui parle est le sujet du verbe (la 1re personne), si le sujet du verbe est la personne à qui on parle (2e personne) ou si le sujet du verbe est une personne ou un objet dont on parle. (Dagneau 1965 : 170).

La personne est donc un procédé grammatical qui permet à l'individu de définir le sujet du verbe par rapport à tout le reste des êtres ou des choses.
Cette position du "Grand Larousse....", du "Dictionnaire Général de la langue française" et de Dagneau qui ne voit la catégorie de la personne que dans la forme verbale est contestée par d'autres auteurs.
Pour eux, la catégorie de la personne se rencontre dans d'autres éléments de la langue.
Et la définition que G. Court donne de la personne tient compte de ce fait. Selon lui, on pourrait définir les personnes comme suit :

"Le locuteur parle de quelque chose (syntagme substantival) ou d'un procès (syntagme verbal) :

- en relation avec lui-même : 1re personne : je, me, moi, mon.
- en relation avec l'interlocuteur : 2e personne : tu, te, toi, ton.
- en relation avec le reste : 3ème personne : il, elle, le, leur.

(G. Court 1971 :54-55).

La personne existe donc même en dehors du verbe, dans les pronoms personnels, dans l'adjectif possessif et dans le pronom possessif.

Des différentes définitions de la personne, il ressort que la personne est une catégorie grammaticale qui fait référence aux participants à la communication et à l'objet de discours; la situation de communication étant définie par une relation entre un sujet parlant qui énonce et un autre sujet parlant à qui cet énoncé est adressé pour qu'à son tour il donne une réponse.

La catégorie de la personne bien que se retrouvant dans plusieurs éléments déjà mentionnés est essentiellement marquée par les pronoms. Elle se définit par rapport au locuteur

Son caractère universel peut donc être affirmé. C'est ce que fait le "Grand Larousse.. "quand il dit :

> "Il n'est pas étonnant que la personne apparaisse comme une catégorie universelle : toute communication suppose un destinateur et un destinataire(..) ; tout naturellement l'un et l'autre sont pris comme repères de l'actualisation des objets (mon chien, ta maison) et des actions (je suis là, tu viendras)".

Dans le même ordre d'idées, G. Court affirme l'universalité de la catégorie de la personne en disant que c'est une catégorie qui se retrouve dans toutes les langues.

Cela se comprend puisqu'elle est liée au fait même de la communication (Court 1971 : 54).
Quant à E. Benveniste, il soutient que la catégorie de la personne existe non dans toutes les langues du monde mais du moins dans celles qui possèdent la catégorie du verbe.
Il écrit en effet (Benveniste 1966 : 227).

> "il ne semble pas que l'on connaisse une langue dotée d'un verbe où les distinctions de personne ne se marquent pas d'une manière ou d'une autre".

La seule exception que Benveniste mentionne est le cas du Coréen où les distinctions verbales sont d'ordre social et il conclut que la catégorie de personne est une des notions fondamentales et nécessaires du verbe mais chaque système verbal a son originalité.
Et selon toujours le même auteur, toutes les langues possèdent les pronoms personnels mais chaque langue a sa manière propre de les marquer.
Mais comment peut-on définir les pronoms personnels d'une manière générale ?

2.1.2. Définition du pronom personnel

En partant de la définition du pronom et de celle de la personne, nous pouvons dire que le pronom personnel est celui qui représente l'une des trois personnes.
Le pronom personnel "ne signifie en langue que le rang de la personne intéressée au procès exprimé par le verbe" (Moignet 1965 : 21). Il va servir à transférer le nom qui par nature est de la troisième personne dans le système de l'interlocution que le verbe ne peut éviter dans les modes personnels. Ce sont donc des formes qui indiquent la relation personnelle dans le syntagme verbal et parfois dans le syntagme nominal. Cela s'entend bien car, comme nous allons le voir, les pronoms personnels se situent dans les deux plans : nominal et verbal. En effet, nous avons, dans beaucoup de langues, des pronoms personnels totalement intégrés dans le verbe et d'autres qui fonctionnent de façon indépendante à la manière du nom. Il se dégage donc de ce qui précède que les pronoms personnels se réfèrent aux éléments essentiels de la communication que sont le locuteur (émetteur) et l'auditeur (récepteur) et à l'objet de parole.
Et les pronoms personnels s'organisent en un système.

2.2. Le système de la personne

On distingue traditionnellement trois personnes : la première qui est celle qui parle, la deuxième qui celle à qui on parle et la troisième qui est celle dont on parle. Cette classification est, d'après L. Tesnière, plus psychologique que logique, car elle repose sur la constatation courante que "la charité bien ordonnée commence par soi-même".

En s'opposant à ce numérotage, il distingue l'**ancntif** (3e personne) de l'ontif. L'ontif est lui-même divisé en autoontif, se référant à la personne qui parle (1re personne) et en antiontif, se référant à la personne à qui on parle (2e personne) (Tesnière 1959 : 115 et Dictionnaire de linguistique).

J. Damourette et E. Pichon ont proposé une autre terminologie non fondée sur la numérotage des personnes. Ils distinguent le locutif (1re personne), l'allocutif (2e personne) et le délocutif (3e personne) (Tesnière 1959 : 115).

Quelle que soit la terminologie utilisée, une constatation est que le système de la personne est de trois personnes et non de deux comme semblait l'affirmer E. Benveniste qui considère la 3e personne comme une " non-personne" (Benveniste 1966 : 228) en se fondant sur le fait que dans un bon nombre de langues, elle n'est pas marquée dans le verbe.
Mais bien que le système de la personne soit de trois personnes fondamentales : le locuteur, l'allocutaire et le délocuté, la situation de communication peut impliquer d'autres relations entre ces personnes.
Le "Dictionnaire de linguistique" est assez clair à ce sujet quand il dit que le locuteur " je " peut s'associer l'interlocuteur ou d'autres personnes que " tu ". De même l'interlocuteur peut s'associer à d'autres interlocuteurs présents à qui s'adresse l'énoncé ou à d'autres personnes que l'interlocuteur présent.
Dans ces cas, on a affaire à des "pluriels" car ces personnes impliquent plus d'un locuteur ou d'un interlocuteur. Ces personnes sont soit inclusives (incluant "tu") ou exclusives (incluant d'autres personnes).

J. Dubois (1965) va dans la même ligne que le "Dictionnaire de linguistique" et affirme que la référence aux personnes peut se faire non en se limitant au locuteur ou à l'interlocuteur mais en associant deux des personnes participant à la communication et appartenant au groupe locuteur - auditeur ou à tout ce qui est étranger à ce groupe.
Ainsi, on aura pour le français les combinaisons suivantes : je + tu || il ; je + il || tu ; tu + je || il ; tu + il || je ; tu + tu || il
Les différentes combinaisons ramènent au groupe nous/vous qui n'est pas, selon Dubois, isomorphe avec le système.
Par là, l'auteur veut signifier que "nous" et "vous" ne sont pas des "pluriels" comme le disait le "Dictionnaire de linguistique" et comme le soutient le grammaire traditionnelle.
Selon lui, " l'opposition singulier/pluriel est exclue par le système même des corrélations puisque "je" et "tu" désignent l'émetteur et le récepteur et que "nous" et "vous" apparaissent non comme des pluriels mais comme des groupes déterminés incluant soit le locuteur soit l'interlocuteur" (Dubois 1965 : 115).
Seule la 3e personne, celle du délocuté admet un véritable

pluriel parce que l'unité "ils" (fr) est divisible en unités homogènes.
Cette non-pluralisation des personnes a été aussi signalée par plusieurs auteurs dont E. Benveniste qui considère que "le passage du singulier au pluriel n'implique pas une simple pluralisation" (Benveniste 1966 : 233).
"Nous" par exemple n'est pas une multiplication d'objets identiques mais une jonction entre "je" et le "non-je" quel que soit le contenu de ce dernier. E. Benveniste précise que le "non-je" peut avoir deux contenus précis et distincts en diverses langues:

"Nous" = "moi + vous" : forme inclusive
ou"moi + eux " : forme exclusive.

Cette constatation a amené l'auteur à appeler les personnes dites du "pluriel" des personnes "amplifiées" par opposition aux personnes "strictes" (Benveniste 1966 : 236), personnes dites du singulier.
Gérard Moignet, quant à lui, appelle les personnes du "pluriel" des personnes "doubles" en les opposant aux personnes "simples" (personnes dites du singulier) parce que selon lui les personnes "doubles" sont des cas de "pluralité interne" (Moignet 1965 : 21) c'est-à-dire que l'unité est divisible en des parties qui ne sont pas nécessairement homogènes.

En définitive, nous voyons que le système des pronoms personnels comprend trois personnes du singulier et trois autres proprement du pluriel car même s'il s'agit en fait d'une multiplication d'objets non-identiques sauf à la troisième personne, il y a plus d'un objet : il y a donc pluralisation.
Et comme notre problème n'est pas celui de terminologie, nous allons parler, dans notre travail, des personnes du pluriel et des personnes du singulier en suivant le numérotage de la grammaire traditionnelle qui distingue la 1re personne, la 2e personne et la 3e personne.
L'essentiel pour nous est de voir le système de la personne en Kirundi ainsi que le comportement syntaxique des pronoms personnels du Kirundi.
Et les personnes, on va le voir tout de suite, ont des caractéristiques propres par rapport aux autres catégories grammaticales.

2.3. Les caractéristiques des personnes

2. .1. Le caractère double des personnes

La personne est normalement présentée sous trois "degrés" (Teyssier 1981 : 151), la 1re personne ou personne "locutive", la 2e personne ou personne "allocutive" et la 3e personne ou personne "délocutive". Ces personnes "simples" sont dédoublables elles-mêmes en personnes "multiples", c'est-à-dire les personnes de 1re, 2e et 3e du pluriel. Cela est l'incarnation en signes linguistiques de l'acte même de parole qui suppose nécessairement un locuteur, auteur du dire, un interlocuteur destinataire du dire, un propos, objet du dire" (Teyssier 1981 : 151).
J. Teyssier précise qu'en présentant les personnes de la sorte, on omet le fait fondamental de la personne.
Quel que soit son rang (1re, 2e ou 3e), la personne ne cesse pas de parler d'elle-même. Ce qui l'a amené à proposer un correctif emprunté au grammarien français du XVIIIe s Beauzée qui dans son "Dictionnaire Raisonné de Grammaire et de Littérature" (1782, Tome II : 51:52) écrit :

> " Il y a trois relations que peut avoir à l'acte de parole le sujet de la proposition; car, ou il prononce lui-même la proposition dont il est le sujet, ou la parole lui est adressée par un autre ; ou il est simplement sujet sans prononcer le discours et sans être apostrophé (....). Les grammariens latins ont donné à ces trois relations générales le nom de "personnes" (...). On appelle première personne le relation du sujet qui parle de lui-même, seconde personne la relation du sujet à qui l'on parle de lui-même, et troisième personne la relation du sujet dont on parle, qui ne prononce ou qui n'est pas censé prononcer lui-même le discours et à qui il n'est point adressé" (Feyssier 1981 : 152).
> (C'est nous qui soulignons).

Autrement dit, si la personne est tantôt l'auteur, tantôt le destinateur du propos, elle est aussi de façon indirecte l'objet de ce propos, ou dont il est parlé [illegible]
la troisième personne (par définition celle dont on parle) est sous-jacente aux trois personnes

Ce fait a été également souligné par E. Benveniste, du moins pour les deux personnes. Il écrit en effet que dans les deux premières personnes, il y a à la fois une personne impliquée et un discours sur cette personne.
"Je" désigne celui qui parle et en même temps un énoncé sur le compte de je. En disant "je", je ne puis ne pas parler de moi. A la deuxième personne, "tu" est nécessairement désigné par "je" et en même temps, "je" énoncé quelque chose comme le prédicat de "tu" ; mais de la troisième personne, un prédicat est bien énoncé seulement (Benveniste 1966 : 228).

Les personnes manifestent donc un caractère double, il y a une dualité de nature qui habite les personnes interlocutives spécialement. Personnes de rang premier ou de rang second à l'égard de l'activité du langage, elles sont de rang troisième en tant que thèmes de ce que dit le verbe.
Si le "moi" et le "toi" sont pensés comme actifs dans l'activité de la parole, ils ne sont pas moins passifs en tant qu'objets de parole parce que comme dit G. Moignet, quand on dit "Je chante" par exemple, on est à la fois auteur du propos et la personne dont parle le verbe. On est donc à ce dernier titre une personne dont il est parlé, un délocuté.
Quand on dit "tu chantes", on s'adresse à quelqu'un qui est actif dans le dialogue mais aussi on parle de cet interlocuteur, qui, à ce titre, est lui aussi un délocuté (Moignet 1974:95).
La troisième personne se trouve donc être chaque fois sous-jacente à l'acte de parole mais elle est marquée par la personne agissante dans la production du discours.
Au lieu donc de présenter la personne sur un seul plan, celui du "dire", c'est-à-dire le plan de l'acte de langage avec des personnes actives (1re, 2e) et des personnes passives (3e), la personne doit se déterminer sur un autre plan ; le plan du "dit" ou de l'objet de langage où les mêmes personnes sont passives (G. Moignet 1974 : 95).

A part cette dualité qu'on retrouve dans les personnes, d'autres caractéristiques des personnes surtout celles qui différencient les personnes 1re et seconde de la personne troisième peuvent être soulignées.

2.3.2. Autres caractéristiques

Les personnes première et seconde symbolisées en français par les pronoms "je" et "tu" se caractérisent avant tout par leur unicité spécifique.
Cela veut dire qu'elles évoquent un être unique contrairement à la troisième personne qui peut s'appliquer à une grande variété d'êtres (Benveniste 1966 : 230).

De plus, les deux premières personnes ne s'appliquent qu'à des êtres humains alors que la troisième désigne aussi bien les humains que les non-humains.
La troisième personne est bien distincte des deux premières elle " a pour particularité de pouvoir concerner des personnes humaines, des personnes animales et des choses "(....) (Moignet 1974 : 94).

Une autre caractéristique non moins importante est l'inversibilité de "je" et "tu" par exemple.
En effet, "je" et "tu" sont inversibles car celui que "je" désigne par "tu". Se pense et peut s'inverser en "je" et "je" devenir un "tu". Ce qui ne peut jamais arriver entre ces deux personnes et la personne "il".

Nous venons de caractériser et de définir la catégorie de la personne. Elle est essentiellement marquée par des pronoms "personnels". Ceux-ci, nous l'avons déjà dit, se réfèrent à la situation de communication et forment un système. Mais ces pronoms forment-ils un ensemble homogène? Nous pensons pouvoir donner une réponse à cette interrogation en étudiant les types de pronoms personnels que l'on peut rencontrer dans une langue.

2.4. Types de pronoms personnels

Traditionnellement, les pronoms personnels se répartissent en formes "atones" et en formes "toniques" C'est-à-dire en pronoms non accentués et en pronoms accentués. Mais cette dénomination ne correspond pas toujours à leur fonction et à leur place, car, comme le dit G.Court (1971 : 93), dans "donne-le" par exemple, le est accentué. On préfère aujourd'hui classer les pronoms personnels en formes "conjointes" et "disjointes", les premières étant rattachées au verbe dans une séquence faisant un ensemble quasi-soudé.
Ce sont les pronoms personnels du cas "sujet" et de cas "régime".
Exemples - tu - le - lui - dis ; ne le lui répète pas.
(Court 1971 : 93 - C'est nous qui soulignons).

- Urabímubwîra. "Tu vas le lui dire".

Ces pronoms sont, pour le français, placés avant le verbe pour tous les modes sauf pour l'impératif et, pour le Kirundi, ils sont intégrés dans le verbe.
Les formes disjointes correspondent, quant à elles, aux pronoms détachés du verbe par une pause ou une préposition.

Exemples : moi, je le regarde. Il est venu avec lui.
Il parle de moi.
Jéwé ndája "moi, je viens"
Wé aragíye " lui, il part".

Ces pronoms ne sont spécialisés pour aucun cas, ils peuvent être cas "sujet" ou cas "régime" tout comme ils peuvent être compléments du verbe après une préposition.

Le contraste qui est dans les pronoms personnels est exprimé de façon expressive par J. Teyssier. Il distingue les pronoms personnels en se fondant sur leurs rapports avec le verbe. Aussi, parle-t-il de la personne "Intra-verbale" et de la personne "extra-verbale" (Teyssier 1981 : 154). La personne "intra-verbale" est la personne "qui participe directement au fonctionnement du verbe en délimitant un rang de "personne" (Teyssier 1981 : 154). Cette personne fait partie intégrante du mécanisme de conjugaison. L'exemple d'un tel pronom est le pronom français "je" qu'aucun élément nominal ne peut séparer du verbe. Il est l'élément indispensable du Verbe

Contrairement à ce "je", le pronom "moi" peut être détaché du verbe et être qualifié par des épithètes comme un substantif dont il partage d'ailleurs le statut syntaxique. Un tel pronom ne peut pas permettre la conjugaison du verbe, il y a intervention nécessaire du pronom "je".
Teyssier (1981 : 154) nous donne les exemples suivants :
moi, je crois ; moi fatigué, je me retirai.
La personne "extra-verbale" se définit alors comme étant celle qui ne participe pas au fonctionnement du verbe. Elle ne fait pas partie intégrante du mécanisme de la conjugaison (....)" (Teyssier 1981 : 154).

Elle s'assimile donc à une donnée quasi nominale. Sa fonction est de dire de façon explicite le rang de la personne dont il est parlé.
La seule exception que note J. Teyssier est le pronom "lui" du français qui peut permettre la conjugaison d'un verbe. En effet, on peut dire "lui parle anglais" sans qu'il y ait entorse à la grammaire.
Il existe, donc selon J.Teyssier, deux espèces de pronoms personnels, les pronoms "intra-verbaux" et les pronoms "extra-verbaux" (Teyssier 1981 : 155), les premiers faisant partie intégrante du verbe et distinguant des "cas sujet" et des "cas régime", les seconds s'alignant sur le nom et représentant un cas commun (sujet-régime).
Cette façon de distinguer les pronoms personnels nous paraît assez éloquente; aussi allons-nous, dans les chapitres qui suivent utiliser la terminologie de J. Teyssier.

Nous allons tout d'abord, après ce chapitre de définition des notions, étudier les pronoms personnels "intra-verbaux" du Kirundi pour aborder par la suite les pronoms personnels "extra-verbaux".

U.B

CHAPITRE II. LES PRONOMS PERSONNELS INTRA-VERBAUX DU KIRUNDI

Les pronoms personnels intra-verbaux du Kirundi dont nous entreprenons l'étude sont ceux que l'on appelle généralement les pronoms personnels conjoints au verbe et que les bantouistes appellent préfixes et infixes verbaux. La dénomination que nous avons adoptée montre de façon explicite les relations qui existent entre ces pronoms et le constituant verbal dont ils font partie intégrante.
Ces pronoms n'ont pas d'existence en dehors du constituant verbal.
Mais avant d'aborder en exclusivité ces pronoms, il s'avère nécessaire de voir les différents éléments qui composent le verbe kirundi[illegible]le.
Ce n'est qu'après que nous pourrons parler du statut syntaxique des pronoms personnels dits intra-verbaux [illegible].

1. LES ELEMENTS DU VERBE

Un verbe est marqué en personne et en nombre, en temps, en mode, en voix et en aspect. Ce sont ces marques qui différencient un nom d'un verbe. Et en Kirundi, ces marques d'actualisation du verbe prennent place dans le complexe verbal à côté du thème verbal pour qu'un verbe devienne prédicat. Par thème verbal, il faut entendre, à la suite de A.E. Meeussen (1959 : 21), l'ensemble qui comprend la base et la terminaison, la base pouvant être constituée d'un radical seul ou d'un radical augmenté des suffixes de dérivation ou extension.

La personne et le nombre se manifestent dans le complexe verbal par des pronoms sujets obligatoirement présents et par les pronoms objets facultatifs.
Le temps et le mode ont leurs marques de même que l'aspect.
D'autres éléments viennent s'ajouter aux morphèmes de temps, de mode, d'aspect, de personne et de nombre pour constituer le verbe.
Le verbe Kirundi comprend ainsi plusieurs morphèmes suffixés et préfixés au radical. Les éléments suffixés sont les suffixes de dérivation ou extension et la finale tandis que les éléments préfixés sont les pronoms sujets, les marques

à valeur temporelle ou modale, les pronoms en fonction de complément dont le réfléchi et les morphèmes de négation. Schématiquement, un constituant verbal Kirundi à l'affirmatif peut se présenter comme suit :

Pronom sujet	- marques verbales	- Pronom (s) complément(s)	- RADICAL	- Suffixes de-finale dérivation

Chaque morphème formateur du verbe a une place et une fonction précises dans le constituant verbal. Nous allons essayer de dire un mot sur chaque composant ou groupe de composants.

1.1. Les pronoms sujet et objet

La personne se manifeste dans le complexe verbal par le pronom sujet qui montre que l'action est effectuée soit par celui qui parle, soit par celui à qui on parle ou par celui dont on parle. Le pronom est, à l'affirmatif, toujours placé en position initiale.
La personne est aussi marquée par le pronom en fonction d'objet qui montre que l'action effectuée par le sujet est renvoyée à l'une ou à l'autre des trois personnes grammaticales. Ce pronom est interfixé aux différents modes sauf à l'impératif où il commence le verbe.

1.1.1. Le pronom sujet

Le pronom sujet est dit aussi préfixe verbal (A.E. Meeussen 1959 : 68), pronom ou référent sujet (Ntahombaye 1975), pronom préfixe de verbe (Ntahokaja 1960:10) et personne support de verbe (Nkanira 1985 : 275).
Ce préfixe verbal est un des trois préfixes d'accord inventoriés par A.E. Meeussen. Il se range à côté du préfixe nominal et du préfixe pronominal.
Nous rappelons que le préfixe de classe est "un élément qui précède le radical et le fait rentrer dans une classe déterminée de signifiants" (Meeussen 1959 : 95).
C'est le préfixe de classe qui va permettre de mettre tel élément parmi les nominaux, les pronominaux ou les verbaux. C'est par ailleurs un élément important dans l'accord qui se fait dans la phrase car il varie avec les classes et indique alors à quelle classe on a affaire.

Le préfixe nominal dit aussi modalité nominale (Ntahombâye 1983 : 287), nominant (Bigirumwâmi 1983 : 71), personne support de nom (Nkanira 1985 : 275) est adjoint à un thème substantival ou adjectival et marque un certain nombre de noms qu'il fait rentrer dans une classe nominale.

Prenons des exemples :

1. /Mariyá a-a-vyâye umu-âna mu-tó / "Marie a mis au monde un petit enfant".
2. /n-ɸ-bona a-ba-âna ba-tó / "Je vois de petits enfants"
3. /u-mu-tí mu-bí ntí-u-ɸ-vūrá / "Un mauvais médicament ne guérrit pas".
4. /I-mi-tí mi-bí ntí-i-ɸ-vūrá / "Les mauvais médicaments ne guérrissent pas".

Ces exemples nous montrent que le préfixe du substantif est repris dans l'adjectif en accord avec le substantif.
Le préfixe de classe est donc le même pour les deux types d'éléments. Et en Kirundi, on compte en tout seize préfixes nominaux qui font classer les noms Kirundi dans seize classes nominales.

(Voir tableau d'ensemble des préfixes P.31)

Des préfixes nominaux nous excluons les locatifs ku, mu et i que A.E. Meeussen a intégré dans les préfixes de classe 1 parce que ces éléments sont à valeur prépositionnelle et ne classent aucun nom Kirundi.
De plus, ils ne règlent pas l'accord. Ce dernier s'effectue en classe 16.

Le préfixe caractéristique des noms et des adjectifs diffère du préfixe pronominal qui caractérise les mots pronominaux inventoriés par A.E. Meeussen, c'est-à-dire les connectifs, les possessifs, les déterminatifs, les démonstratifs, les numéraux, les précessifs, les substitutifs (pronoms personnels extra-verbaux) et la forme verbale dite autonome.
Le préfixe pronominal varie selon la classe du nom avec lequel le pronom est en accord. Et l'accord de classe avec le pronom ne consiste pas en une reprise du préfixe nominal comme pour l'adjectif. Le pronom présente plutôt un référent d'accord suivant la classe du nom qui commande l'accord (Bigirumwâmi 1983 : 74).

Les exemples qui suivent vont bien le montrer.

1. /U-mu-goré wa-i-wé a-ø-ra-rwâye/ "Sa femme est malade".
2. /N-ø-bona i-n-zu i-a Nahîmâna/ " Je vois la maison de Nahîmâna".
3. /Ba-ryá ba-âna bá- zane/ " Ces enfants, amène-les (amenez-les)".
4. /U-ru-gi ru-ó ru-ø-ra uguruye/ " La porte, elle est ouverte".

Les pronoms soulignés ont comme préfixes respectifs u-, i-, ba- et ru-. Ceux-ci ne ressemblent pas tous aux préfixes des noms avec lesquels ils sont en accord et qui sont mu-, n-, ba- et ru-.

De même, le préfixe verbal (pronom sujet) est bien différent du préfixe nominal. Ce pronom sujet caractérise les formes verbales, formes que A.E. Meeussen répartit en formes tabellaires et non-tabellaires. Les premières sont celles qui peuvent être déclinées aux trois personnes et aux différents moments du temps. Telles sont l'indicatif, le conjonctif, le relatif et l'autonome (mais ce dernier mode a le préfixe des pronoms).
Les formes non-tabellaires sont les formes modales plus ou moins restrictives en ce qui est des temps et des personnes. Telles sont le subjonctif, l'impératif, l'adhortatif, l'optatif, le subsécutif et l'infinitif (nous aurons le temps de revenir à ces modes).

Exemples

1. /n-ø-vūye ku i-vūriro/ " Je viens du dispensaire".
2. / tu-ø-vūye ku i-vūriro/ " Nous venons du dispensaire".
3. / A-ba-ntu ba-ø-ra-pfá/ " Les gens meurent".
4. / I-ki-gôri ki-ø-ra-êze/ " Le maïs est mûr".

Les préfixes verbaux sont respectivement n-, tu-, ba- et ki-. Ils varient non seulement avec la classe du nom en fonction de sujet et qui commande l'accord (Exemples 3 et 4) mais aussi avec la personne verbale (Exemples 1 et 2).
Le pronom sujet (préfixe verbal chez A.E. Meeussen) est un morphème toujours présent sauf à l'impératif.

Il s'ajoute aux autres éléments pour permettre au verbe d'assumer la fonction de prédicat.
Par ailleurs, le prédicat verbal peut nécessiter des compléments pour le spécifier, compléments qui seront eux aussi intégrés dans le constituant verbal s'il y a remplacement d'un nom par un pronom.

1.1.2.Le pronom objet

Le pronom complément, nous l'appellons pronom objet parce qu'en Kirundi, tous les pronoms compléments sont des objets, à part un seul qui est un complément circonstanciel de lieu.
Ce pronom objet varie lui aussi avec la classe du nom en fonction d'objet antérieurement produit dans l'énoncé ou à venir et avec la personne.

Soient les phrases :

1. /N-ϕ-ra-shona i-n-hŭzu/. "Je couds un habit".
2. /N-ϕ-ra-bóna u-mu-âna/. "Je vois un enfant".

Elles donneront si on remplace le substantif objet par un pronom:

1. / N-ϕ-ra-yi-shona /. " Je le couds".
2. / N-ϕ-ra-mú-bona /. " Je le vois".

Les pronoms yi- et - mu- qui ont remplacé impŭzu et umwâna respectivement, se trouvent totalement intégrés dans le verbe. C'est ce qui leur a fait donner le nom d' "infixes", nom qui n'est d'ailleurs pas adéquat parce que les éléments infixés ne sont pas seulement les pronoms objets.
Le tableau d'ensemble des préfixes d'accord va nous permettre de voir ce qui distingue chaque groupe de préfixes d'un autre.

Tableau d'ensemble des préfixes

	"Préfixe nominal"	"Préfixe pronominal"	"Préfixe verbal" (pronom sujet)	"Infixe" (pronom objet)
1re pers sg:			n-	-n (y)-
pl:			tu-	-tu-
2e pers sg :			u	-ku-
pl :			mu	-ba-
3e pers classes	1 mu-	u-	a-	-mu-
	2 ba-	ba-	ba-	-ba-
	3 mu-	u-	u-	-wu-
	4 mi-	i-	i-	-yi-
	5 ri-Ø	ri-	ri-	-ri-
	6 ma-	a-	a-	-ya-
	7 ki-	ki-	ki-	-ki-
	8 bi-	bi-	bi-	-bi-
	9 n-, Ø	i-	i-	-yi-
	10 n-	zi-	zi-	-zi-
	11 ru	ru-	ru-	-ru-
	12 ka-	ka-	ka-	-ka-
	13 tu	tu-	tu -	-tu-
	14 bu	bu-	bu-	-bu-
	15 ku	ku-	ku-	-ku-
	16 ha	ha-	ha-	-ha-

Alors que les préfixes nominal et pronominal se retrouvent aux classes seulement, c'est-à-dire à la 3e personne, les pronoms sujet et objet se retrouvent à toutes les classes et à toutes les personnes.

Le pronom sujet est un élément qui ne peut jamais manquer dans le verbe (sauf à l'impératif) tandis que le pronom objet n'apparaît que quand le verbe nécessite un objet.

Les autres morphèmes d'actualisation du verbe qui ne peuvent pas manquer sont les marques à valeur temporelle ou modale, morphèmes qui permettent eux aussi la conjugaison.

1.2. Les marques de temps et de mode

Le mode et le temps actualisent le verbe au même titre que la personne sujet. Ces marques sont, dans le constituant verbal, placées immédiatement après le pronom sujet.

Les morphèmes temporels que l'on peut rencontrer dans le verbe sont : (1)

1° Le morphème zéro -ϕ- qui caractérise le temps dénommé l'immédiat. Il traduit un présent, un futur immédiat et un passé immédiat.

Exemples

1. Ndakóra : / n-ϕ-ra - kóra /. "Je travaille"
2. Arakóze : / a - ϕ-ra kór-ye/. "Il vient de travailler".
3. Turabarīra:/ tu-ϕ-ra-barīra/. "Nous allons coudre"
4. Turabarīriye:/ tu-ϕ-ra-barīr-ye/. "Nous venons de coudre".

L'absence de la marque se situe juste après le pronom sujet.

2° Le morphème -à- avec tonalité basse marque le récent. Il traduit un passé d'aujourd'hui.

Exemples

1. twārima : / tu-à-rima /. "Nous cultivions (tout à heure ou ce matin)".
2. twārimye : /tu-à-rimye / "Nous avons cultivé (tout à l'heure ou ce matin)".
3. Le morphème -á- avec tonalité haute marque le prétérit et indique un passé antérieurau jour en cours.

(1) Nous nous référons à A.E. Meeussen (1959:105) où nous avons puisé à pleines mains.
Nous ne discutons pas de la question du temps ici parce que c'est une étude qui nous entraînerait dans des développements dont nous ne nous sentons pas habilitée à faire pour le moment.

Exemples

1. twàkora ikibázo. " Nous faisions un examen (hier,--)"
 / tu-á-kora /
2. twàkoze ikibázo " Nous avons fait un examen (hier,...)
 / tu-á-koze /

4°- Le morphème -o- marque le conditionnel(1). Il indique une possibilité actuelle ou révolue, une condition éventuelle ou un souhait.

Exemples (2)

1. / u-ϕ-bona n-ō-ku-marira iki ?/ "A ton avis en quoi puis-je t'être utile "
2. / a-o-n-bazá n-ō-mubwīra iki ?/ "S'il m'interroge que pourrais-je répondre ".
3. Mu-ó-genda a-mn-hóro Mu-ϕ-ka-garuka na a-yà -ndi
 "Puissiez-vous partir en paix et revenir en paix".

5° Le morphème -zó- marque le futur. Il indique le temps à venir à partir de demain.

Exemples

1. / n-zō-garuka ejo/ " Je reviendrai demain".
2. / ba-zō-kora / " Ils travailleront.

6° Le morphème -ki-ou le complexe -racâ- marque le perstitif. Il porte une nuance d'une persistance dans l'état décrit pàr le verbe.

(1) Le conditionnel est appelé potentiel chez Ntahombàyé et Ntahokaja et il est considéré par ce dernier non comme un temps mais comme une phase de procès à côté de l'indicatif, du perstitif et de l'inceptif.

(2) Ici nous utilisons la transcription morphologique pour visualiser les différents morphèmes. Mais nous n'allons pas le faire pour toutes les phrases d'illustration car ça risque d'embrouiller le lecteur profane.

Exemples

1. /Ba-ki-vuga wewé /. "Ils parlent encore de toi".
2. /Tu-racâ-íga / "Nous étudions encore".

7° Le complexe -râ- marque l'inceptif et souligne qu'une action est déjà ou n'est pas encore amorcée.

Exemples

1. /mu-râ - héza ? / "Avez-vous déjà fini ? "
2. /ntı-a-râ-vyâra ?/ " Elle n'a pas encore mis au monde ?"

A part ces morphèmes à valeur temporelle, d'autres marques à valeur modale prennent place après le pronom sujet.

Ces morphèmes sont : (1).

1° Le morphème -ra- qui marque l'adhortatif.
Il indique un ordre qui ne doit pas être exécuté immédiatement ou sert à donner des recommandations.

Exemples

/ mu-ɸ-ra- ðza / " Que vous veniez "

Ce morphème -ra- n'est pas le même que celui utilisé dans les formes de l'indicatif, formes qui ne nécessitent pas de complément.
Ces dernières peuvent être affectés du ton haut du radical (ex. turakúbúra "nous allons balayer") alors que l'adhortatif a toujours un ton bas quel que soit le ton lexical du radical.

Exemples

baravuga "qu'ils parlent".
barakubúra "qu'ils balaient

(1) Nous nous référons ici à A.E. Meeussen (1959 : 105).

2° Le morphème -ka marque le subsécutif et a le sens de "et" ou de "si".

bakavúga ndavúga. "S'ils parlent ; je vais répliquer"
ndavúga akavúga. "Je parle et il réplique"

3° Le complexe -raka- marque l'optatif. Il exprime un souhait.

murakarämba. "Ayez une longue vie"
murakagwïra. "Soyez féconds"

Les autres modes se manifestent autrement que par des morphèmes spécifiques.
Nous allons essayer de les caractériser de façon sommaire. (Pour de plus amples caractérisations des modes, consulter A.E. Meeussen 1959 : 110 - 145).

L'indicatif (assertif) est caractérisé par un ton bas partout à l'affirmatif.

Exemple Abäntu bavuga mënshi. "Les gens en disent beaucoup"

Le relatif est marqué par un ton haut sur le thème verbal.

Ex. Abäna bafyiná ntibamenyá. "Les enfants qui ne travaillent pas assez ne réussissent pas".

Le conjonctif est caractérisé par un ton haut sur le pronom sujet lequel est déplacé sur la syllabe suivante si le pronom sujet est monophone.

Ex. Nsänze bákina. " J'arrive alors qu'ils sont entrain de jouer".
Nsänze akúbüra. " J'arrive alors qu'il est entrain de balayer".

L'autonome est marqué par un ton haut sur le thème verbal comme pour le relatif, un augment comme pour le substantif et par un préfixe pronominal.

Ex. Asa n'íriríênga "Il ressemble à celui qui se couche (le soleil)".
Abaríma ntíbäje. "Ceux qui cultivent ne sont pas venus".

L'impératif lui se caractérise par une absence de pronom sujet et par la finale -a au singulier et au pluriel et quand le pronom objet est -n-. (1re pers sg),
(la finale est -e pour tout autre pronom objet que -n-.

Exemples. Fata. "Tiens" (Tenez)".
mpa. "Donne-moi (Donnez-moi)".
bimuhe."Donne-les-lui (Donnez-les lui)".

Le gérondif (Virtuel de Ntahokaja) a le préfixe bu- et la finale -e de l'aspect prospectif.

Exemples. nari bwāpfé. "J'allais mourir".
ndi buvugé. "Je vais pouvoir parler".

L'infinitif est caractérisé par le préfixe ku- et la finale -a de l'imperfectif.

Exemples. Avüye kurima "Il vient de cultiver".
Abâna bazőza kukuramutsa. "Les enfants viendront te rendre visite".

Des différentes marques verbales, les marques temporelles ne peuvent jamais marquer dans le constituant verbal parce que le procès exprimé par le verbe ne se conçoit que dans le temps. Quant au mode, il peut être exprimé autrement que par un morphème caractéristique.
Le morphème temporel est unique dans le verbe tout comme le pronom en fonction de sujet ne peut être qu'un, alors que les pronoms objets peuvent être à plusieurs et le mode être exprimé par des éléments discontinus.

Les autres marques que nous pouvons signaler à côté des morphèmes de temps et de mode sont les morphèmes de négation nti-, si- et -ta qui apparaissent à l'ordre négatif.
Ces éléments sont en distribution complémentaire, nti- et si- apparaissent avant le pronom sujet tandis que ta- est intérieur au verbe et vient après le pronom sujet.
Si - apparaît dans les verbes où le sujet est un pronom de première personne singulier -n- "je" représentant l'émetteur.

Exemples. Sinza. "Je ne vais pas venir".
Sindégénda kw'isoko. "Je n'irai pas au marché".

N.ti- se rencontre dans les constituants verbaux qui ont comme sujet un autre pronom de n'importe quelle personne.

Exemples. Ntuvuga. "Tu ne parles pas".
ntimugéndá. "Vous ne partez pas".
ntazôzá kubaramutsa. "Il ne viendra pas vous rendre visite".
ntibāje "Ils ne sont pas venus".

Quant à -ta-, on le retrouve à toutes les personnes à l'intérieur du verbe et dans une proposition dépendante.

Exemples. Dusānzé bátāje. "Nous trouvons qu'ils ne sont pas venus".
Tubōnye bítashobóka. "Nous voyons que ce n'est pas possible".

Le morphème -ta- sera suivi dans le verbe par les marques de temps puis les pronoms en fonction d'objet. Après eux se place le radical, élément très important dans le complexe verbal.

1.3. Le radical

Le radical est l'élément lexical du verbe, c'est lui qui porte le sémantisme du verbe.
En tant qu'élément du lexique, il appartient à un ensemble ouvert. En cela, il se distingue des autres constituants du verbe qui sont tous des éléments grammaticaux appartenant à des inventaires limités.
Constituant plus qu'obligatoire du verbe, le radical est une unité signifiante ou morphème qui dénomme pour ainsi dire la possibilité de l'action envisagée avant toute particularisation par des éléments suffixés et préfixés.
Les affixes préposés au radical sont les morphèmes de négation, les marques à valeur temporelle ou modale, les pronoms sujets et objets tandis que les affixes postposés sont les suffixes de dérivation et la voyelle finale dont nous allons pouvoir parler par la suite.

Les affixes suffixés et préfixés particularisent un radical dans la mesure où un seul radical peut donner naissance

à un nombre considérable de constituants verbaux si on lui ajoute des éléments avant et après.
A titre d'exemple, avec les différents pronoms, on obtient en tous vingt constituants.

Exemples

1re pers	sg	nvuga	"Je dis"
	pl	tuvuga	"nous disons"
2e pers	sg	uvuga	"tu dis"
	pl	muvuga	"vous dites"
3e pers	1.	avuga	"il (elle) dit"
	2.	bavuga	"ils (elles)disent".
	3.	uvuga	"il (elle) dit".
	4.	ivuga	"ils (elles) disent".
	5.	rivuga	"il (elle) dit".
	6.	avuga	"ils (elles) disent".
	7.	kivuga	"il(elle) dit".
	8.	bivuga	"ils (elles) disent".
	9.	ivuga	"il (elle) dit".
	10.	zivuga	"ils (elles) disent".
	11.	ruvuga	"il (elle) dit".
	12.	kavuga	" " " " ".
	13.	tuvuga	"ils (elles) disent".
	14.	buvuga	"il (s) (elle (s) dis (ent)".
	15.	kuvuga	"il (elle) dit".
	16.	havuga	"il (elle) dit".

De même, en ajoutant un ou plusieurs suffixes de dérivation à un radical, on crée des nouveaux verbes. Ainsi, à partir du verbe kuvúga "parler" on aura les dérivés suivants :

/ ku-vug-isha/	"faire parler, parler au moyen de".
/ ku-vug-ira /	"Parler en faveur de, parler à tel endroit".
/ ku-vug-u-a /	"être objet de propos".
/ ku-vug-ur-ur-i- a/	"faire changer d'avis".
/ ku-vug-i-a /	"faire résonner".
/ ku-vug-ish-ir-i-a/	"faire parler à la place de, faire parler à tel endroit".

En procédant de la même manière, on pourrait faire varier les morphèmes de temps et de mode, la finale et les pronoms objets. On aboutirait à une multitude de constituants différents.
Sans devoir nous adonner à un tel jeu, nous constatons, à partir des exemples donnés, qu'un radical verbal a besoin de différents éléments pour être actualisé. Ce sont ces morphèmes qui vont lui permettre de pouvoir entrer dans la phrase et d'être le centre de celle-ci.

Parmi ces morphèmes, les pronoms sujets, les marques de temps et de mode et la finale sont obligatoires.
Ce qui est le cas contraire pour les suffixes de dérivation.

1.4. Les suffixes de dérivation.

Bien que composants facultatifs du verbe, les suffixes de dérivation ou extension ne sont pas sans influence sur le radical de base. Ils changent son sémantisme, créent des verbes avec des sens nouveaux.
Les exemples donnés avec le verbe kuvúga "parler" nous ont éclairés un peu.
Nous n'allons pas entrer dans la signification de chaque élément de dérivation parce que celle-ci n'est pas la même dans tous les cas. Ce que nous voudrions montrer ici, c'est l'influence du suffixe de dérivation sur le : sens initial et cela à partir des exemples.
Le verbe kurima "cultiver" donnera, une fois qu'on ajoute les suffixes de dérivation au radical, les dérivés suivants :

/ ku-rim-i-a / " cultiver pour, à tel endroit ".
/ ku-rim-ik-a / " être facile à être cultivé ".
/ ku-rim-ish-a / " cultiver avec, cultiver au moyen de, faire cultiver"
/ku-rim-an-a / " Cultiver ensemble".
/ ku-rim-u-a / " être cultivé ".
/ ku-rim-agur-a/ " cultiver rapidement, à coups répétés".
/ ku-rim-ish-ir-i-a/" faire cultiver pour".

L'exemple pris a pu faire apparaître les suffixes -ir- -ik- -an-, -u-, -agur-, -i-, ish-. D'autres existent encore et leur nombre diffère d'un auteur à un autre.
(Pour de plus amples éclaircissements, consulter A.E.Meeussen 1959 : 56 ; J.B. Ntahokaja 1960 : 2-8, et P. Nkanira 1985 : 270 - 271).

Ces suffixes de dérivation que nos prédecesseurs ont pu dénombrer forment avec le radical et la finale le thème verbal (base verbale).
Leur signification est plutôt d'ordre lexical comme le radical que morphématique comme pour la finale.

1.5. La finale du verbe

La finale du verbe est toujours une voyelle comme pour tout mot Kirundi. Les voyelles finales du verbe sont au nombre de trois : -a, -e et -ye sauf pour quelques cas irréguliers où on a -o et -i.

Exemples

1. Abâna bakina umupira. "Les enfants jouent au ballon".
2. Abâna bakinye umupira. "Les enfants ont joué au ballon".
3. Abâna bagira bakiné umupira. "Les enfants vont jouer au ballon".

Les trois finales -a, -e et -ye sont des marques aspectuelles, l'aspect étant une des marques d'actualisation importantes du verbe à côté de la personne, du temps et du mode.

-a marque l'aspect imperfectif : le procès est envisagé comme entrain de se réaliser.

-e marque l'aspect prospectif : le procès est envisagé comme une intention, comme étant à venir.

-ye marque l'aspect perfectif : le procès est envisagé comme accompli, achevé.

La voyelle finale dite voyelle aspectuelle vient donc montrer que le procès exprimé par le verbe est considéré comme en cours de réalisation, comme acquis ou comme à envisager.

En conclusion sur les éléments du verbe, nous voyons que dans sa forme la plus simple qui est la forme de l'impératif affirmatif, le verbe kirundi comprend le thème, celui-ci étant composé d'un radical muni ou non de suffixes de dérivation et d'une terminaison.
Aux autres formes, le système de la conjugaison admet plusieurs éléments préposés au thème qui sont les éléments jouant le rôle de sujet, d'objet ou de complément circonstaciel, les marques temporelles et modales et à l'ordre négatif les morphèmes de négation.
Parmi les morphèmes préposés au thème, ceux qui représentent les trois personnes grammaticales, c'est-à-dire celle qui parle (la première) celle à qui on parle (la deuxième) et celle dont on parle (la troisième), en tant que sujet ou objet nous intéressent particulièrement et vont être objet de notre étude

Ces pronoms personnels sont des morphèmes intra-verbaux. A ce titre, ils n'ont pas d'existence indépendante et ceci ne va pas sans influencer leur statut syntaxique.

2. LE STATUT DES PRONOMS SUJETS.

Les pronoms sujets servent à indiquer la personne et le nombre dans le verbe parce que ce dernier n'a pas en Kirundi de désinences variables avec la personne et le nombre. Ce sont des "pronoms de conjugaison, des véritables "adjoints du verbe" (Galichet cité par Twãhîrwa 1982 : 12).
En tant que sujets (leur nom l'indique bien), ils sont toujours présents même si le substantif ou un pronom personnel extra-verbal en fonction de sujet du verbe est juste posé avant le verbe.
Le seul cas d'absence du pronom sujet est celui de la forme impérative où le verbe distingue le singulier du pluriel par la finale, -a pour le singulier et -e pour le pluriel (1).

Le système de la personne étant de trois personnes nous avons en Kirundi des pronoms sujets représentant le locuteur, ceux représentant l'interlocuteur et ceux remplaçant l'objet de parole.

Nous allons aussi étudier séparement les pronoms sujets des deux premières personnes et ceux de la troisième personne.

Dans l'établissement de leur statut syntaxique, nous allons pouvoir déterminer la position du segment dans le verbe, les différents environnements relativement au verbe et à l'ensemble de l'énoncé.

(1) Notons toutefois que dans la conversation courante, la finale est -a pour le singulier et pour le pluriel. Seule la situation de communication permet de savoir s'il s'agit d'un seul interlocuteur ou de plusieurs.

2.1. Les pronoms sujets des deux premières personnes

Nous avons quatre pronoms sujets aux deux premières personnes :

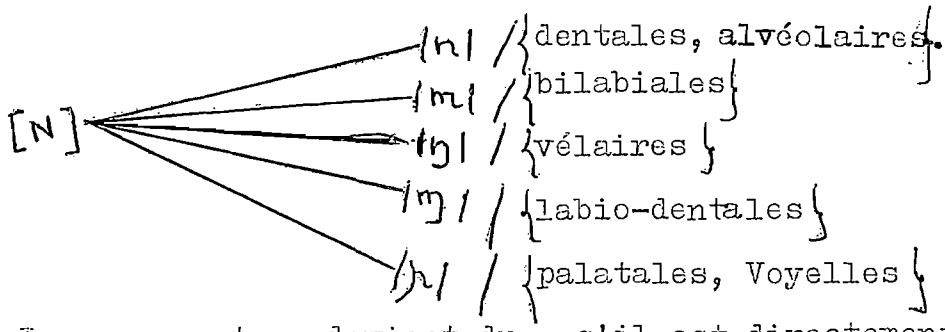
1er	pers	sg	n-	" je " (1)
		pl	tu-	" nous "
2e	pers	sg	u-	" tu "
		pl	mu-	" vous"

Exemples

mvuga	" je dis "
tuvuga	" nous disons"
uvuga	" Tu dis "
muvuga	" vous dites

Ces formes ne deviennent "pleines" que "dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de discours" (Benveniste 1966 : 254).

(1). La réalisation de n- varie avec son environnement phonématique.



- Le pronom tu- devient du- s'il est directement suivi d'un radical qui commence par une consonne sourde.

2.1.1. Statut des pronoms sujets des deux premières personnes relativement au verbe

a. Position

Les morphèmes n-, tu-, u- et mu- n'existent pas en dehors du verbe. En cela, ils sont différents des substantis et des pronoms personnels extra-verbaux qui peuvent former à eux seuls un syntagme.

Dans :

Umúntu aravuga. "Un homme parle".
Nabónye wé. "J'ai vu lui".

Umúntu (substantif) et wé (pronom personnel extra-verbal) ont une existence indépendante et forment respectivement un syntagme sujet et un syntagme objet.
Le statut de ces pronoms sujets ressemble à celui des autres préfixes d'accord déjà inventoriés qui n'ont de signification et de pouvoir de fonctionnement que dans un constituant donné.

A l'affirmatif et à plusieurs modes, les pronoms sujets des deux premières personnes sont toujours avant tous les autres morphèmes qui composent le verbe, c'est-à-dire, dans l'ordre, les marques à valeur temporelle et modale, les pronoms compléments et le thème verbal.

Prenons des exemples

1. Nzókúzanira inzogá "Je t'amènerai de la bière".
2. Murakagwíra "Soyez féconds".

Les verbes se décomposent ainsi :

1. /n-zõ-ku- ∂zanira/
2. /mu-ø-raka-gwĩra/

Chaque morphème ayant comme valeur :

1. n- : pronom sujet de 1ère personne singulier
 -zõ- : marque du futur
 -ku- : pronom objet de 2e personne singulier
 -∂zanira : Thème verbal signifiant "amener pour".

2. mu- : pronom sujet de 2e personne pluriel
 -ø- : marque de l'immédiat.
 -[illegible] : [illegible]

-raka- : marque de l'optatif
.gwĭra : thème verbal signifiant "être fécond, se multiplier".

Ces deux exemples mettent en lumière le fait que les pronoms sujets ont toujours la première position dans le constituant verbal sauf dans quelques cas tels qu'à l'ordre négatif et au subjonctif.
A l'ordre négatif, les pronoms sujets n-, tu-, u-, et mu- viennent en deuxième position dans le complexe verbal.
Ils sont précédés par les morphèmes de négation nti- et si-
Cela transparaît dans les énoncés suivants :

Sinzôgênda kw'ĭshŭre	"Je n'irai pas à l'école".
ntituzôgênda kw'ĭshŭre	"Nous n'irons pas à l'école".
ntuzôgênda kw'ĭshŭre	Tu n'iras pas à l'école".
nti-u-zo-genda/	
ntimuzôgénda kw'ĭshŭre	"Vous n'irez pas à l'école".

Et au mode subjonctif affirmatif, à la deuxième personne, les pronoms u- et mu- sont précédés dans le verbe par le morphème ni- qui exprime un ordre.

Exemples

nũzé :	/ni-u-ϕ-ɔzé/	" viens "
nimũzé:	/ ni-mu-ϕ-ɔzé/	" venez "

De façon générale donc, les pronoms sujets des deux premières personnes occupent la position initiale.
Ce sont eux qui indiquent la relation personnelle dans le verbe puisqu'il a été déjà dit que le verbe kirundi reste inchangé quels que soient la personne et le nombre.
La terminaison n'exprime jamais la personne mais plutôt l'aspect qui peut être perfectif, prospectif ou impérfectif selon que la finale est respectivement -ye, -e ou -a.
Les pronoms sujets des deux premières personnes se définissent donc vers la gauche par le début du verbe et vers la droite par tout un ensemble de morphèmes qui les séparent du thème verbal.

b. Insertions entre les pronoms sujets des deux premières personnes et le thème verbal.

Entre les pronoms n-, tu-, u- et mu- et le thème verbal se situent les marques verbales à valeur temporelle ou modale (-ɓ-, à-, -á-, -ō-, -zō-, -ka-, -ki-, -ra-, -râ, -rala-) et les pronoms en fonction de complément dont ceux en fonction d'objet ou de circonstant et le réfléchi Les pronoms sujets des deux premières personnes acceptent telles marques modales et temporelles, tels pronoms objets et non tels autres. Parmi les sélections opérées, celles qui concernent les pronoms objets nous intéressent plus que les autres dans la mesure où ces pronoms sont des variantes combinatoires des pronoms sujets.

Les pronoms sujets n- "je" et tu- "nous" de première personne accepteront les pronoms objets -ku- "te, toi,... et ba- "vous, à vous...." de deuxième personne alors que u- "tu" et mu- "vous", pronoms sujets de deuxième personne pourront avoir à leur suite les pronoms objets -n (y)- "me, à moi..." et tu-"nous, à nous..." de première personne.

Exemples

1. a. ndakúbona " Je te vois "
 b. ndabábona " Je vous vois"
2. a. urãnkūnda " Tu m'aimes".
 b. uradúkūnda " Tu nous aimes".
3. a. muzōtubona " Vous nous verrez
 b. muzōmbona " Vous me verrez "
4. a. Tuzōbabona " Nous vous verrons"
 b. Tuzōkubona " Nous te verrons "

De plus, les pronoms sujets des deux premières personnes auront après eux tous les pronoms objets de troisième personne, le réfléchi et le circonstant -ha-

Exemples

1. urabīzana "Tu vas les amener".
2. Twărababônye "Nous les avons vus".
3. ndībona mu cĭrore "Je me vois dans le miroir"
4. muzōhaca "Vous passerez là"

Dans différents exemples, nous avons affaire à un seul pronom objet mais les pronoms objets peuvent former toute une séquence, les exclusions étant celles que nous avons déjà soulignées.

Exemples

1. ndahíbóna /n-ɸ-ra-ha-î-bóna/ "Je m'y vois".
2. tuzobibazanira "Nous les amenerons pour vous (pour eux)"
3. tuzōbihabāzanira. "Nous les amenerons là pour vous (pour eux)".

Les pronoms sujets des deux premières personnes excluent donc seulement comme pronoms objets ceux de même personne mais marchent avec tous les autres.

2.1.2. Statut des pronoms sujets des deux premières personnes relativement à l'ensemble de la phrase

Par rapport à l'ensemble de la phrase, les éléments qui peuvent figurer avant les pronoms sujets des deux premières personnes sont les syntagmes expansions du verbe (syntagmes compléments du verbe non nécessaires pour l'existence de la phrase minimale) qui sont mobiles ou pas et les pronoms personnels extra-verbaux en fonction de sujet ou d'objet.

a. Les syntagmes expansions du verbe

Parmi les syntagmes expansions du verbe se trouvent spécialement les adverbes de temps ou les autres syntagmes en fonction de complément circonstanciel de temps.

Exemples

1. Ejó uzōrima / uzōrima ejó .
 "Demain tu cultiveras / "Tu cultiveras demain".
2. Hānyuma nzóvuga / Nzóvuga hanyuma.
 "Par la suite je parlerai" / "Je parlerai par la suite".

3. Ejó twărarímye / Twărarímye ejó
"Hier nous avons cultivé" / "Nous avons cultivé hier"

4. Mu cí, twărakóze cāne / Twărakóze cāne mu cí
"En été, nous avons beaucoup travaillé". / "Nous avons beaucoup travaillé en été".

5. Mu rushâna murazŏza / Murazŏza mu rushâna
"Pendant la grande saisón des pluies, que vous veniez" / "Que vous veniez pendant la grande saison des pluies".

Les éléments expansions du verbe n'ont pas de place fixe, ils précèdent le verbe ou viennent après lui.
Les pronoms sujets des deux premières personnes peuvent donc suivre les expansions du verbe dans une phrase affirmative.

A part les syntagmes en fonction de complément circonstanciel de temps, les autres éléments pouvant figurer avant les pronoms sujets des deux premières personnes sont les pronoms personnels extra-verbaux.

b. Les pronoms personnels extra-verbaux

Les pronoms personnels extra-verbaux peuvent se placer avant le verbe en tant que des redondances des pronoms personnels intra-verbaux en fonction de sujet ou d'objet. Dans ce cas, ils ont une mobilité de position dans la phrase, ils peuvent venir avant ou après le verbe.

Cas des pronoms personnels extra-verbaux en fonction de sujet.

Le pronom personnel extra-verbal est le sujet externe du verbe, le sujet interne étant le pronom sujet intra-verbal de même personne.

Exemples

1. Jēwé ndavuga / ndavuga jewe
"moi, je parle" / "Je parle moi"

2. Wewé urarírímba / urarírímba wewé
"toi tu chantes" / "tu chantes toi "

3. Twébwé turatâmba / Turatâmba twébwé
"Nous, nous dansons" / "Nous dansons, nous"

4. Mwébwé murûmviriza / murûmviriza mwébwé
"Vous, vous écoutez" / "Vous écoutez Vous".

Nous constatons une ressemblance entre le pronom sujet et le préfixe du pronom personnel extra-verbal de même personne sauf à la première personne.

Nous avons ainsi u- de wewé qui se retrouve dans urarírímba, tu- de twébwé qui se retrouve dans turatâmba et mu- de mwébwé qui se retrouve dans murûmviriza. Mais à la première personne alors que le pronom sujet est n-, le préfixe du pronom extra-verbal est nj-

Cas des pronoms personnels extra-verbaux en fonction d'objet

Le pronom personnel extra-verbal est l'objet externe, l'objet interne étant un pronom objet intégré dans le verbe. Si le pronom intra-verbal est absent, le pronom extra-verbal n'a pas une liberté de position dans la phrase et est toujours placé après le verbe.

Exemples

1. wêwé uramûzana / uramûzana wewé
2. "Lui tu vas l'amener / "Tu vas l'amener lui".

2. bôbó múrabakûnda / murabakûnda bôbó
"Eux que vous les aimez" / "Que vous les aimez, eux".

Ici les pronoms personnels extra-verbaux sont de la même personne que le pronom objet intra-verbal.

Les pronoms personnels extra-verbaux, redondances des pronoms intra-verbaux sujet ou objet peuvent se présenter avant ou après le verbe. Ce qui fait que les pronoms intra-verbaux des deux premières personnes peuvent suivre directement les pronoms personnels extra-verbaux sauf dans un énoncé négatif ou au mode subjonctif.

En conclusion, les pronoms sujets des deux premières personnes se définissent vers la droite par les morphèmes de temps et de mode et les pronoms objets qui les séparent du thème verbal et vers la gauche par les syntagmes expansions du verbe ou les pronoms personnels extra-verbaux en fonction de sujet ou d'objet.

—

2.2. Les pronoms sujets de la troisième personne

La troisième personne rassemble en son sein beaucoup d'êtres aussi bien des humains que des non-humains. Ce qui fait qu'elle comprend en Kirundi plusieurs pronoms sujets, en tout seize correspondant aux seize classes nominales reconnues dans la langue.

Ces pronoms sujets sont :

classes	1.	a- "il (elle)		2. ba- "ils (elles)"	
	3.	u- " "		4. i- " "	
	5.	ri- " "		6. a- " "	
	7.	ki- " "		8. bi- " "	
	9.	i- " "		10. zi- " "	
	11.	ru- " "		13. tu- " "	
	12.	ka- " "			
	14.	bu - "il (s) (elle (s)"			
	15.	ku - il (elle)"			
	16.	ha - " "			

Nous les trouvons dans les exemples suivants :

1. Umwâna arakúra.	" L'enfant (il)grandit"
2. Abâna barakúra.	" Les enfants (ils) grandissent"
3. Umurimá urêze.	" Le champ (il) est prêt à être récolté".
4. Imirimá irêze.	" Les champs (ils) sont à terme".
5. Irigí riraméneka.	" L'oeuf (il) se casse".
6. Amagí araménckа	" Les oeufs (ils) se cassent".
7. Ikigôri kirêze.	" Le maïs (il) est mûr".
8. Ibigôri birêze.	" Les maïs (ils) sont mûrs".
9. Iyo nká irarwâye	" Cette vache (elle) est malade".
10. Izo nká zirarwâye.	" Ces vaches (elles) sont malades".

11. Urũgi rurũgaye " La porte (elle) est fermée".
12. Agaseráma kãhéze " L'étagère(elle) est détériorée".
13. Udaseráma tũwãhéze " Les étagères(elles) sont détériorées".
14. Ubwénge burakenewe " L'intelligence (elle) est nécessaire".
15. Ukuguru kwávúnitse " La jambe (elle) est cassée".
16. Aha hántu harakanye " Cet endroit (il) est froid".

Dans ces pronoms sujets, il n'y a pas de distinction de genre masculin / féminin mais la distinction de nombre au sens large s'y retrouve puisque ces pronoms s'apparient pour former des genres comme le font d'ailleurs les préfixes nominaux.

Nous avons ainsi les genres binaires : 1/2, 3/4, 5/6, 7/8, 9/10, 11/6, 11/10, 11/14, 12/13, 14/6, 14/14, 15/6, 9/6 et des genres unitaires 15 et 16.

Les pronoms sujets de la troisième personne se distinguent de ceux des deux premières personnes dans la mesure où ils se rapportent toujours à des syntagmes nominaux sujets qui les précèdent ou qui les suivent dans la phrase.
Ce qui fait que leurs caractéristiques morphologiques les rapprochent inévitablement des prefixes des syntagmes nominaux en fonction de sujet.

2.2.1. Les caractéristiques morphologiques des pronoms sujets de la troisième personne.

a. Le cas général.

Le pronom sujet de la troisième personne prend toujours la classe du syntagme nominal sujet auquel il renvoie. D'où l'équivoque (au niveau sémantique) que peut faire naître par exemple l'identité morphologique des pronoms sujets des cl classes 1 et 6 où on a a- et des classes 4 et 9 où on a i- est levé par le syntagme nominal sujet qui détermine la classe concernée.

Ainsi dans :

1. Umũntu arakúra. "L'homme grandit".
2. Amagí araméneka. "Les oeufs se cassent".
3. Imiti ivũra sí iyirúra. " Les médicaments qui guérissent ne sont pas ceux qui sont amers".
4. Iyi nka ikenwa amatá ménshi. "Cette vache donne beaucoup de lait".

Les substantifs umūntu, amagí, imití et inká indiquent que l'on a respectivement affaire aux classes 1, 6, 4 et 9.

Mais bien que le pronom sujet de troisième personne renvoie à un syntagme nominal sujet, il est bien différent du préfixe de ce syntagme nominal.
Le tableau d'ensemble des préfixes nous met en présence sur les seize classes, de dix cas de ressemblances (cas des préfixes des classes 2, 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16) et de six cas de différences (cas des préfixes des classes 1, 3, 4, 6, 9 et 10).

Le pronom sujet de troisième personne n'est donc pas identique au préfixe de classe de l'élément nominal en fonction de sujet. C'est un morphème bien spécifique au verbe mais de même classe que le préfixe du nominal sujet.

En cas général donc, chaque pronom sujet renvoie à un syntagme nominal sujet qui lui donne sa classe, mais des cas particuliers s'observent. Un pronom sujet de 3e personne peut renvoyer à un syntagme nominal de classe différente ou à deux substantifs coordonnés en fonction de sujet.

b. Cas particuliers

- Le pronom sujet ha-

Normalement de classe 16, ha- peut être utilisé à toutes les classes comme sujet dans le but de mettre en emphase le syntagme nominal sujet, lequel est rejeté après le verbe.

Exempes

(1)	Há gúye imvúra.	"Il est tombé de la pluie".
(2)	Hāje umugoré.	"Il est venu une femme".
(3)	Héze ibigóri.	"Ils sont mûrs les maïs".
	/ Ha-êze /	

Le pronom ha- est utilisé comme sujet du verbe et les syntagmes nominaux sujets sont des classes 9, 1 et 8. Il ne renvoie donc pas à un syntagme nominal de même classe, il permet tout simplement une emphatisation.

Le pronom sujet bi-

Le pronom sujet bi- utilisé en fonction sujet pour des syntagmes nominaux de classe 8 peut être employé quand le sujet du verbe est un syntagme coordonatif composé de deux substantifs.

Exemples

(1) Inyama n'ubutsíma birajānye "La viande et la pâte sont compatibles".

(2) Nahîmâna n'înká biri hänzé "Nahîmâna et les vaches sont dehors.

(3) Inkoko n'ákagēmba birânkana. "La poule et la fouine se haissent".

Quand les substantifs associés sont tous de la classe 1 ou 2, le pronom sujet sera ba-.

Exemples

1. umwâna na sé baragíye. "L'enfant et son père viennent de partir".

2. Abagabo n'ábagoré bāje böse. "Les hommes et les femmes sont venus tous".

Mais il n'est pas rare qu'on trouve un énoncé comme :umwâna na sé vyājānye / bi-a-jānye/ "L'enfant et son père sont partis ensemble",
où le pronom bi- est utilisé comme sujet.
On peut donc dire que le pronom bi- est utilisé comme pluralisateur.

Par ailleurs, le pronom sujet bi- est employé quand le sujet du verbe est un infinitif qui prend normalement son accord en classe 15.

Exemples

Kwîga birakûndwa "Etudier c'est aimé ".
Kugénda biraruhîsha "marcher c'est fatigant".

Bi- peut aussi ne remplacer aucun substantif antérieurement produit dans l'énoncé et signifier cela.
Dans ce cas il renvoie à toute une situation.

Exemples

1. biragóye. "Cela est difficile
2. birântângâje. "Cela m'étonne".
3. Birânse. "Cela ne va pas".

2.2.2. Statut des pronoms sujets de la troisième personne relativement au verbe

Les pronoms sujets de la troisième personne, comme ceux des deux premières personnes, n'ont pas d'existence en dehors du constituant verbal. En tant que sujets, ils font fonctionner le verbe et sont toujours présents même si le syntagme nominal sujet les précède directement.

Exemples 1. Abântu baravúga · "Les hommes parlent".
2. Intéte ziri mú nzu · "Les chaises sont dans la maison".

ba- reprend abântu et zi- intébe.

Quant à leur position, ils sont toujours à l'initiale dans le verbe à l'affirmatif comme les pronoms sujets des deux premières personnes (voir exemples précedemment donnés).

A l'ordre négatif, ils sont précédés par le morphème nti-

Exemples

Ibigóri ntibirêra. "Les maïs ne sont pas mûrs.
Igití ntígicíyé. "L'arbre n'est pas coupé".

Et au mode subjonctif, le morphème ni- vient avant les pronoms sujets de la 3e personne.

Exemples

Nibavugé " Qu'ils (elles) parlent"
Nikavugé " Qu'il (elle) parle".

Les éléments qui les séparent du thème verbal sont, comme pour les pronoms sujets des deux premières personnes, les marques verbales et les pronoms objets.
Les pronoms sujets de 3e personne opèrent eux aussi des sélections concernant les éléments qui viennent à leur suite

car tout comme il ya des "relations de sélection entre les éléments de la phrase "(Ruwet 1967) il en existe aussi entre les morphèmes qui entrent dans le verbe.
Ces sélections concernent spécialement les pronoms en fonction de compléments. Un pronom sujet des deux premières personnes (c'est - à - dire -n_(y)-, -tu-, -ku- et -ba-) et tous ceux de 3e personne même celui de sa classe pourvu que la référence ne soit pas la même pour le sujet et pour l'objet, et le réfléchi.

Exemples.

1. Iyi miti izõkuvũra - "Ces médicaments te guérriront".
2. Ibiharage birabavyibusha. "Les haricots leur (vous) font grossir".
3. Izĭndi nyoni zikayícágatira. "Les autres oiseaux l'entourèrent".
4. Impfîzi irîvuga "Le taureau mugit".

Par rapport au verbe, les pronoms sujets de 3e personne commencent le verbe et sont suivis par toute une séquence de morphèmes : marques verbales, pronoms compléments, lesquels sont suivis par le thème verbal.
Vers la gauche il n'y a donc pas de morphèmes.
Morphèmes totalement rattachés au verbe, ils font fonctionner celui-ci comme sujets mais n'ont pas d'indépendance de fonctionnement syntaxique.

2.2.3. Statut des pronoms sujets de la troisième personne relativement à l'ensemble de l'énoncé.

Les pronoms sujets de la 3e personne sont suivis vers la droite par les marques modales et temporelles, les pronoms objets et le thème verbal.
Et à gauche du pronom sujet se trouve toujours un syntagme nominal sujet qui évité l'équivoque puisqu'il a été vu qu'il y a des homonymes aux classes 1 et 6, 4 et 9, à la 2e personne du singulier et à la classe 3, à la 2e personne du pluriel et à la classe 13.
Le syntagme nominal sujet est soit un pronom quelconque, un substantif ou un substantif déterminé par un pronom ou par un adjectif.

Exemples

Umwâna ararwâye.	"L'enfant est malade".
Uryá mwâna ararwâye.	"Cet enfant est malade".
Umwâna wé ararwâye.	"L'enfant, lui est malade".
Umwâna wîwé ararwâye.	"Son enfant est malade".
Umwâna mutó ararwâye.	"Le petit enfant est malade".
Urîyá ararwâye.	"Celui-là est malade.

Le syntagme nominal indique non seulement la classe qui règle l'accord mais aussi l'objet ou la personne concerné puisque au sein même d'une classe il y a une multitude de noms. Si on dit tout simplement ararwâye " il (s) elle (s) est (sont) malade (s) ", on ne saurait pas s'il s'agit d'un être de la première classe ou de la sixième ou si, dans la première classe, il s'agit d'Umwâna "l'enfant", de Bugabo, ou d'un autre être humain de la classe 1.

On peut noter cependant des cas où des pronoms sujets de troisième personne sont employés sans que les substantifs qu'ils remplacent soient antérieurement énoncés. et où l'équivoque ne naît pas. C'est le cas du pronom sujet i- qui remplace imâna "dieu", de -ba- qui remplace abântu "les hommes, les gens, de bu- mis pour uburùndi "le Burundi" et autres. Cela se retrouve dans des expressions courantes ou dans des noms propres et le substantif est jugé suffisamment connu pour n'être pas chaque fois répété.

Exemples

1. Ihõra ihóze	"Il (dieu) venge en silence".
2. Irîbagiza	"Il (Dieu) fait oublier, console".
3. Buragona búri mâso	"Il (le Burundi) ronfle tout en étant éveillé".
4. Barayâmpûnda	"Ils (les gens) en disent sur mon compte".

Par ailleurs il existe un pronom bu- que l'on retrouve dans des énoncés tels que :

burîje "Il fait nuit".
burakêye "Il fait jour".

qui ne renvoie à aucun substantif existant.

Un autre cas d'absence dans l'énoncé d'un syntagme nominal sujet est quand celui-ci a été produit avant dans l'énoncé. Là, la confusion n'est pas possible puisque le pronom sujet a le rôle de rappel mémoriel du substantif.

Exemple

Hăbaŷe Umugabo akĭtwa Nturíre ya Ntŭnda, akagira Umugoré yĭtwá Nabageni, akagira n'âbâna batatu.
"Il était une fois un homme qui s'appelait Nturire ŷa Ntŭnda, il avait une femme du nom de Nabageni et il avait trois enfants".

Dans cette séquence de propositions, le substantif Umugabo "un homme" est produit une seule fois avant le verbe akitwa. Dans les autres propositions dépendant de la première, il est rappelé par le pronom a- sujet du verbe akagira et cela pour des raisons d'économie et d'ordre stylistique.

Quand le substantif est déjà connu et qu'on n'a pas besoin de le reprendre chaque fois, plusieurs éléments peuvent se placer avant le pronom sujet de troisième personne. Comme on l'a vu pour les pronoms sujets des deux premières personnes, on aura des syntagmes nominaux en fonction de complément circonstanciel de temps ou des pronoms personnels extra-verbaux, redondances des pronoms personnels intra-verbaux sujets ou objets. Tous ces éléments n'ont pas de place fixe.

Exemples

1. Ejó bazŏza / bazŏza ejó.
"Demain ils viendront" / "Ils viendront demain".

2. Mu cí bizŏba vyêze / bizŏba vyêze mu cí
"En été il seront prêts à être récoltés / "Ils seront prêts à être récolté en été".

3. Wêwé aragĭye / Aragĭye wêwe
"Lui, il vient de partir" / "Il vient de partir, lui".

4. Vôvyó birashâje / Birashâje vyôvyó.
"Eux ils sont vieux" / "Ils sont vieux, eux".

5. Ryó bararírya / Bararírya ryó
"Lui, ils le mangent". / "Ils le mangent, lui".

6. Twĕbwé baradútĭnya / Baradútĭnya twĕbwé
"Nous, ils nous craignent" / "Ils nous craignent nous"

Par rapport à l'ensemble de la phrase, le pronom sujet de la 3e personne est précédé, à l'absence d'un syntagme nominal sujet, par un syntagme adverbial en fonction de complément circonstanciel ou par un pronom personnel extra-verbal en fonction de sujet ou d'objet.

En comparant les pronoms sujets des deux premières personnes et ceux de la troisième personne, nous trouvons ceci de commun : ils sont toujours en position initiale dans le verbe sauf dans certains cas que nous avons signalés.
De plus, les morphèmes qui les précèdent ou les suivent sont les mêmes et les fonctions qu'ils assument sont identiques. Ils sont sujets du verbe auquel ils sont accolés. Ils fonctionnent en tant que sujets internes, le sujet externe pouvant être un syntagme nominal (pour la 3e personne) et un pronom personnel extra-verbal non obligatoire pour les deux premières personnes.

Après cette étude du statut syntaxique des pronoms sujets, nous allons pour le moment aborder l'autre sous-ensemble des pronoms personnels intra-verbaux, c'est-à-dire les pronoms objets.

3. LE STATUT DES PRONOMS OBJETS.

Le statut des pronoms objets sera établi par rapport au verbe parce que ce sont des éléments intégrés dans le verbe sauf à l'impératif où ils commencent le verbe.

Pour ces pronoms, nous allons étudier les caractéristiques morphologiques, le statut, c'est-à-dire la position, les environnements et l'ordre dans le verbe, parce qu'ils peuvent être à plusieurs.
Mais avant tout, leur présentation s'impose.

3.1. Présentation des pronoms objets

Les pronoms objets se retrouvent aux trois personnes grammaticales. Aussi avons-nous le système suivant :

1ère pers	sg	-n(y)-	" me, à moi...."
	pl	- tu -	" nous, à nous..."
2e pers	sg	- ku -	" te, à toi...."
	pl	- ba -	" vous, à vous..."

3e pers

classes	1.	-mu-	"le (la) lui,..."	2. -ba-	"les, leur..."
	3.	-wu-	"le (la) lui,..."	4. -yi-	" "
	5.	-ri-	" "	6. -ya-	" "
	7.	-ki-	" "	8. -bi-	" "
	9.	-yi-	" "	10. -zi-	" "
	11.	-ru-	" "	13. -tu-	" "
	12.	-ka-	" "		
	14.	-bu-	le (s) (la), lui..."		
	15.	-ku-	"le (la), lui..."		
	16.	-ha-	" y, en"		

A ces pronoms, on peut ajouter le réfléchi -i- unique à toutes les classes et personnes.
Dans l'ensemble nous avons vingt pronoms objets, quatre aux deux premières personnes, seize aux classes et un réfléchi.

Prenoms des exemples pour montrer le fonctionnement de ces éléments dans la phrase.

1re pers	sg	Urankunda	"Tu m'aimes".
	pl	uradukunda	"Tu nous aimes".
2e pers	sg	ndakurusha	"Je te surpasse"
	pl	ndabarusha	"Je vous surpasse".

3e pers

classes 1.	ndamubona (umwâna).	"Je le vois (enfant)".
2.	ndabábona (abâna).	"Je les vois (les enfants".
3.	yâwunyôye (umutí).	"Il l'a bu (le médicament)".
4.	Yâyinyôye (imití).	"Il les a bus (les médicaments").
5.	Nahîmâna azôrigura (irigí).	"Nahimâna l'achètera (l'oeuf)
6.	Nahîmâna azôyagura (amagí).	"Nahîmâna les achètera (les oeufs)".
7.	Abâna bâkiriîye (ikigóri).	"Les enfants l'ont mangé (le maïs)
8.	Abâna bâbiriîye (ibigóri)	"Les enfants les ont mangés (les maïs)".
9.	Umwûngere yâyicûye (inká)	"Le berger l'a ramenée des pâturages (la vache)".
10.	Umwûngere yâzicûye (inká).	"Le berger les a ramenées des pâturages (les vaches)".
11.	Imbwá zirarúfata (urukwâvu).	"Le chien l'attrappent (le lièvre)".
12.	Twâkabúze (akayabu)	"Nous l'avons manqué (le chat)".
13.	Twâdukáze(uduseráma).	"Nous les avons réparés (les étagères)".
14.	Bazôbubiba (uburó).	"Ils la semeront (l'éleusine)".
15.	Yarákuvúnye(ukubóko).	"Il l'a cassé (le bras)".
16.	Zâhacîye (aha hântu)	"Ils y ont passé (dans ce lieu)".

Le réfléchi : arîzana wé nyéne . "il va s'amener lui-même".

Avant d'étudier les caractéristiques morphologiques des pronoms objets, nous aimerions faire ici une remarque sur la dénomination utilisée.
Nous avons appelé tous les pronoms compléments intégrés dans le verbe, des pronoms objets parce que le Kirundi ne distingue pas formellement les pronoms en fonction d'objet direct de ceux en fonction d'objet indirect ; seul le sens du verbe peut donner de telles indications.
Tous les pronoms compléments assument donc la fonction objet sauf le pronom -ha- de classe 16 qui est un complément circonstanciel de lieu. Ce fait nous a amené à faire abstraction de ce seul cas pour appeler tous les pronoms compléments, des pronoms objets et cela pour des raisons pratiques.
Mais nous n'allons pas oublier de différencier -ha- des autres si nécessité il y a.

3.2. Les caractéristiques morphologiques des pronoms objets

Les pronoms objets présentés ci-haut ressemblent aux pronoms sujets de mêmes classe et personne sauf à la deuxième personne du singulier et du pluriel où les pronoms sujets sont tu- et mu- et les pronoms objets -ku- et -ba-, et à la première classe qui a comme pronom sujet a- et comme pronom objet -mu-.
Aux classes 2, 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, les pronoms sujets et objets se ressemblent et c'est moins la forme que la position qui va différencier les deux, une position souvent initiale pour les pronoms sujets et intérieure pour les pronoms objets.
Aux classes 3, 4, 6 et 9, les pronoms objets sont des séquences semi-Voyelle-Voyelle. Celles-ci peuvent être interprétées comme des réalisations des séquences Voyelle-Voyelle qui proviendraient elles-mêmes des Voyelles qu'on rencontre comme pronoms sujets à ces classes et qui, une fois devenues objets, se réduplient.
-ww- -yi- et -ya- sont une réduplication respective des voyelles u-, i- et a-
Pour ces classes, c'est la fonction qui distingue les pronoms objets des pronoms sujets.

La position et la fonction différencient donc les deux types de pronoms intra-verbaux, position en général initiale pour les pronoms sujets et intérieure pour les pronoms objets.

De façon générale, en se référant aux éléments que ces pronoms objets remplacent ou représentent, nous pouvons dire que ceux des deux premières personnes ne renvoient à aucun syntagme nominal produit avant ou après eux, mais représentent les participants à la communication.

Les exemples qui suivent le montrent.

1. Bugabo aragúha igitabu cānje. / a-ϕ-ra-kú-ha / — "Bugabo va te donner mon livre".
2. Urāmvugira kó ndwāyé. / u-ϕ-rá-n-vugira/ — "Tu diras pour moi que je suis malade".
3. Aba bāntu baratugōra. — "Ces gens nous embêtent".

A la troisième personne, le pronom objet remplace toujours un syntagme nominal produit avant le verbe ou à venir dans la phrase. Il prend ainsi la classe du syntagme nominal. Ce qui évite des confusions, car nous assistons à une homonymie des pronoms objets.
Ainsi à la 2e personne singulier et en classe 2 nous avons -ba-, à la première personne pluriel et en classe 13 nous avons -tu- et en classes 4 et 9 nous avons -yi- .
La présence du syntagme nominal auquel renvoie le pronom est donc quelque peu obligatoire dans l'énoncé, non pour la conjugaison mais pour que le sens de la phrase soit totalement saisi.

Exemples

1. Umugabo yarí yázanye inká, akāma ayíkama wé nyéne.
 "Un homme avait amené une vache, il avait l'habitude de la traire lui-même".
2. Amatá ntíyayáha kó umugoré n'ábāna.
 "Le lait, il ne le partageait pas avec sa femme et ses enfants".

Les pronoms objets -yi- et -ya- reprennent respectivement les substantifs inká "vache" et amatá "le lait", produits antérieurement. Ces substantifs montrent la classe du pronom mais aussi l'être concerné. Ainsi le sémantisme de la phrase est

Bien que reprenant un syntagme nominal, le pronom objet est différent du préfixe de l'élément substantival, il se rapproche beaucoup plus du pronom sujet dont il ne diffère -sauf quelques cas- que par la position et la fonction.
Le tableau d'ensemble des préfixes nous montre, sur les seize classes, dix cas de ressemblances (cas des classes 2, 5, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15 et 16) et six cas de dissemblances - cas des classes 1, 3, 4, 6, 9, 10 - entre les préfixes nominaux et les pronoms objets.
Les cas de ressemblances ne peuvent être que des cas d'homonymie, le pronom objet étant différent d'une reprise du préfixe substantival.

C'est un élément bien spécifique au verbe même si l'accord est réglé par le syntagme nominal et que ce dernier donne la classe au pronom objet.

Cependant, il arrive que le pronom objet ne soit pas de même classe que le syntagme nominal qu'il remplace. C'est le cas précis du pronom objet -bi-.
Celui-ci, habituellement utilisé en classe 8, peut remplacer un syntagme nominal composé de deux substantifs coordonnés pour remplir la fonction d'objet.

Exemples

1. Ibigôri n'úbushaza ntítubigúra. "Les maïs et le petit pois, nous ne les achetons pas".
2. Ubutsíma n'ínyama abatâma barabikúnda. "La pâte et la viande, les vieux les aiment".

Par ailleurs le pronom -bi- peut remplacer un verbe à l'infinitif qui normalement s'accorde en classe 15.

Exemples

1. kwîba múrabitinya. "Voler, que vous en ayez peur.
2. Kwîga abântu bôse barabishâka "Etudier, tous les hommes le veulent".

ou renvoyer à toute une situation et dans ce cas il signifie "cela".

Exemples

Sinzôbisúbîra. "Je ne recommencerai pas cela".

Nzôbivuga. "Je dirai cela".

Le pronom objet renvoie donc à un syntagme nominal qui précise la classe et dirige l'accord mais se révèle être un élément caractéristique du verbe.

3.3. Statut des pronoms objets par rapport au verbe

Les pronoms objets, tout comme les pronoms sujets, n'existent que dans le verbe, ils ne peuvent pas remplir des fonctions dans la phrase de manière indépendante comme le font les substantifs ou les autres éléments pronominaux.

On peut avoir :

(1) mbona abâna "Je vois des enfants".

(2) jãna uyo. "Appelle (2) celui-là".

où abâna est objet de mbona et uyo objet de jãna mais on n'aura jamais un pronom personnel intra-verbal en fonction objet en dehors du constituant verbal.

Alors que le pronom sujet est un élément obligatoire du verbe, même si le syntagme nominal sujet se trouve juste avant ou après le verbe, le pronom objet peut ne pas se présenter dans le verbe si celui-ci ne nécessite pas un complément (cas des verbes intransitifs)

Exemples

1. Ubutsíma buraryôshe "La pâte est bonne au goût".
2. Imvúra iragũye. "La pluie vient de tomber".

ou si le syntagme nominal objet est produit après le verbe.

Exemples

1. Abâna barakûnda amatá. "Les enfants aiment le lait".
2. Aban éshŭre bãkóze ikibázo. "Les élèves ont fait un examen".

Ce n'est que quand un syntagme nominal objet est remplacé par un pronom personnel que celui-ci est intégré dans le constituant verbal. Ce pronom est généralement de même classe que le syntagme nominal qu'il reprend.

Ainsi, pour le deux phrases précédentes, nous aurons après remplacement des substantifs objets par des pronons personnels

Exemples

1. Abâna barayákūnda "Les enfants l'aiment".
2. Abanyêshúre bāgikóze." Les élèves l'ont fait".

Le pronom objet est donc, en quelque sorte, un élément facultatif du complexe verbal puisqu'il peut être absent et que quand il apparaît, il y est non comme un morphème nécessaire pour la conjugaison du verbe à la manière du pronom sujet, mais comme un morphème utile pour la compréhension de la phrase.

Quand il est présent dans le constituant verbal, il est, aux différents modes, placé à l'intérieur du verbe auprès du thème verbal, sauf à l'impératif où il est au commencement du complexe verbal.
Avant lui se placent directement les marques modales et temporelles puis le pronon sujet.
La position et les environnements se remarquent dans ces énoncés.

(1) abakózi bazōbízana. "Les travailleurs les ameneront".
/ ba-zo-bi-ʒzana/

(2) Umurwâyi ˌ yáwunyôye " Le malade l'a bu".
/a-a-wu-nyôye/

où les morphèmes qui composent les verbes ont comme valeur :

(1) ba- pronom sujet de classe 1.
-zo- marque du futur.
-bi- pronom objet de classe 8.
-ʒzana :thème verbal

(2) a-: pronom sujet de classe 1.
a-: marque du récent.
-wu- pronom objet de classe 3.
-nyôye: thème verbal.

Cet emplacement dans un énoncé affirmatif ne change pas à l'ordre négatif ou dans une forme subjonctive.
Et les environnements restent les mêmes, sauf que les morphèmes nti, si et ni précèdent le pronom sujet et que le morphème de

négation -ta- sépare le pronom sujet des marques verbales.

Exemples

1. ni wé utaranubóna ?	"C'est toi qui ne l'a pas encore vu?"
2. Ntibarábitêra ?	"Ils ne les ont pas encore semés ? ".
3. Sinzôzigúra.	"Je ne les achèterai pas ".
4. Ninubitwâre.	"Que vous les emportiez".

Contrairement à cette position intérieure aux divers modes, le pronom objet se trouve à l'initiale au mode impératif affirmatif Le pronom sujet et les morphèmes de temps et de mode étant absents.
Dans ce cas, l'impératif a comme finale -e sauf si le pronom objet est de la première personne du singulier et s'il est le seul à apparaître dans le verbe.

Pronoms des exemples

mpa / n-ha /	"Donnez-moi ".
bímpe /bi-n-he /	"Donne-les moi (Donnez-les-moi)".
Bibahe.	"Donne-les-leur (Donnez-les-leur)".
Muhe.	"Donne-lui (Donnez-lui)".

Seule la situation de communication informera sur le nombre d'interlocuteurs concernés - un ou plusieurs -, puisqu' aucun autre morphème n'incline à de telles déductions.
Les pronoms objets déterminent la voyelle de l'impératif affirmatif, ce qui n'arrive pas ailleurs.

Aux autres modes, le pronom objet va trier les éléments qui le précèdent ou qui le suivent dans le verbe ; le pronom posé comme sujet est, parmi ces éléments, le plus concerné. Ainsi, si on a un pronom objet de la première personne, le sujet ne peut pas être un pronom de même personne, tout comme un pronom objet à la deuxième personne exclut parmi les objets un pronom de deuxième personne ; mais tous les autres pronoms peuvent être sujet.
Un pronom objet de troisième personne remplaçant un syntagme nominal accepte quant à lui, dans le constituant verbal, tous les pronoms sujets, même celui de sa classe, pourvu

que la référence soit différente.

Exemples

Ndakúbona	"Je te vois".
Baratúvuga	" Ils parlent de nous".
Ibití biravikíngira inkúkúrá.	"Les arbres le protègent contre l'érosion".
Barabátuma	"Ils vont vous commissionner".

Les énoncés précédents sont acceptables syntaxiquement contrairement aux énoncés suivants dans lesquels le pronom sujet est de la même personne que le pronom objet:

(1)	*ndatúbona	*"Je nous vois".
(2)	*ndàmbona	*"Je voismoi".
(3)	*turatúbona	*". Nous voyons nous".
(4)	*turàmbona	*"Nous voyons moi".
(5)	*murakúvuga	*"Vous te parlez".
(6)	*murabávuga	*"Vous vous parlez".
(7)	*urakúvuga	*"Tu te parles".
(8)	*urabávuga	*"Tu vous parles".

En définitive, pour le statut du pronom objet, nous voyons que sa position est intérieure sauf à l'impératif affirmatif. A sa droite se trouve le thème verbal tandis qu'à sa gauche il ya les marques, le pronom sujet et les morphèmes de négation. Sa fonction est d'être objet sauf le pronom -ha- de classe 16 qui est un complément circonstanciel de lieu.

3.4. Ordre d'apparition des pronoms objets

Si on trouve souvent des verbes avec un seul objet, il arrive que le verbe en ait plusieurs, deux ou trois. S'il y a remplacement des syntagmes nominaux objets par des pronoms personnels, ceux-ci seront intégrés dans le verbe.

Ainsi si on a :

a. Arahá abâna amatá, "Il donne du lait aux enfants".
b. Umugabo aragurira umugoré wîwé impúzu. "Le mari achète des habits pour sa femme".
c. Bukurú yáhâye inká amâzi. "Bukuru a donné de l'eau aux vaches".

Après remplacement des syntagmes nominaux objets par des pronoms, nous aurons :

a. arayábahá. "Il le leur donne".
b. umugabo arazímugúrira. "Le mari les lui achète".
c. Bukurú yáyazíhāye "Bukuru leur en a donnée".

De ces exemples, il ressort que pour les pronoms objets auxquels nous avons affaire, c'est celui qui remplace l'être animé (humain ou non-humain) qui est près du thème verbal et le pronom -ha- sera juste avant le pronom mis pour un être animé, et après ceux qui remplacent les êtres inanimés.

Exemples

1. Murabihabashirira. "Que vous les mettez là pour eux".
2. Tuzōbiβagutérera . "Nous les planterons là pour toi".

Dans le cas des pronoms objets des deux premières personnes, s'ils sont seuls dans le verbe, celui de la première personne a préséance sur celui de la deuxième personne auprès du thème verbal.

Exemples

1. Abavyêyi báwe bākǔmpāye. "Tes parents t'ont donné à moi".
2. Nahǎyo azōbā_pēra ibitabu. "Nahǎyo vous donnera des livres pour moi".
3. Bǎrabadúshikirije. "Ils vous ont confiés à nous".

Si les séquences des pronoms objets comprennent ceux des deux premières personnes et ceux de la troisième, ce sont les premiers qui sont près du thème verbal.

Exemples

a. Uzóbihántērēre. "Sème-les là pour moi un jour".
b. nābakúbwíriye vyâ bǐndi "Je leur ai dit ces choses pour toi".
c. nwǎrabǐmvugiye ? "Avez-vous dit cela pour moi ?".

Quand le réfléchi fait partie de la séquence des pronoms objets, il est le plus près du thème verbal, les autres venant avant lui dans l'ordre déjà mentionné.

Exemples

1. Nâhanwîboneye "Je l'ai vu là moi-même".
 /n-a-ha-nu-î-boneye /.
2. Murabíbihēra. "Vous allez les leur donner
 / nu-ϕ- ra-bi-ba-î-hēra / vous-mêmes".

L'ordre d'apparition des pronoms objets est donc tel que le réfléchi est toujours auprès du thème.
En son absence, c'est le pronom de la première personne qui prend sa place, précédé par celui de la deuxième personne.
Et dans les pronoms de troisième personne, celui qui représente un animé vient après les autres.

Après ce deuxième chapitre que nous avions consacré aux pronoms personnels intra-verbaux, nous allons entamer le troisième chapitre qui est aussi le dernier. Nous l'avons réservé à l'autre sous-catégorie des pronoms personnels, c'est-à-dire les pronoms extra-verbaux.

CHAPITRE III. LES PRONOMS PERSONNELS EXTRA-VERBAUX DU KIRUNDI

Les pronoms personnels dont nous amorçons l'étude après celle des pronoms intra-verbaux sont ceux que A.E. Meeussen appelle des "substitutifs".
Cette dénomination nous semble inadéquate parce que si à la troisième personne le pronom se substitue à un syntagme nominal, ce n'est pas le cas pour les pronoms des deux premières personnes qui représentent directement les participants à la communication.

Ces mêmes pronoms sont appelés couramment des pronoms disjoints, par opposition aux pronoms conjoints (pronoms que nous appellons intra-verbaux).
Cette manière de nommer les pronoms indépendants ne rend pas de façon explicite le rapport qui existe entre eux et le constituant verbal. C'est pourquoi nous avons préféré la terminologie de J. Teyssier.
Pour J. Teyssier les pronoms personnels non accolés au verbe sont dits extra-verbaux tandis que ceux dépendants du verbe sont dits intra-verbaux.
Ces pronoms personnels extra-verbaux désignent les personnes ou les objets, non par leur appellation propre, mais par leur personne grammaticale, c'est-à-dire par rapport à leur place dans l'interlocution (L. Tesnière 1969 : 102).
Ce sont des pronoms qui se distinguent des pronoms personnels intra-verbaux sujets et objets en ce qu'ils ont à la fois des emplois autonomes comme les substantifs et des emplois non autonomes. Nous aurons l'occasion d'y revenir en abordant leurs différents emplois.

Pour ces pronoms, nous allons tout d'abord présenter le système, puis la structure morphologique et enfin les emplois et fonctions dans la phrase.

1. LE SYSTEME DES PRONOMS PERSONNELS EXTRA-VERBAUX.

Les pronoms personnels extra-verbaux du Kirundi se retrouvent aux trois personnes grammaticales. De plus, ils connaissent des formes brèves et des formes longues.

Nous avons ainsi :

	Formes brèves	Formes longues	
1ère pers sg	jé	jëwé	"moi"
pl	twe	twëbwé	"nous"
2e pers sg	we	wewé	"toi"
pl	mwe	mwebwé	"vous"
3e pers			
classes 1.	wé	wêwé	"lui (elle)"
2.	bó	bôbó	"eux (elles)"
3.	wó	wôwó	"lui (elle)"
4.	yó	yôyó	"eux (elles)"
5.	ryó	ryôryó	"lui (elle)"
6.	yó	yôyó	"eux (elles)"
7.	có	côcó	"lui (elle)"
8.	vyó	vyôvyó	"eux (elles)"
9.	yó	yôyó	"lui (elle)"
10.	zó	zôzó	"eux (elles)"
11.	rwó	rwôrwó	"lui (elle)"
12.	kó	kôkó	"lui (elle)"
13.	two	twôtwó	"eux (elles)"
14.	bwó	bwôbwó	"lui (elle)"
15.	kwó	kwôkwó	"lui (elle)"
16.	hó	hôhó	" là "

Ces deux formes des pronoms personnels extra-verbaux n'ont pas la même distribution syntaxique. Nous le constaterons en étudiant leur emploi.

2. LA STRUCTURE MORPHOLOGIQUE.

Les pronoms personnels extra-verbaux brefs n'ont pas la même structure que les longs.
Les brefs se composent morphologiquement d'un préfixe de classe et d'un thème. Ce préfixe est aux classes - c'est-à-dire à la 3e personne - identique à celui des autres pronoms-inventoriés par A.E. Meeussen qui sont le connectifs, les déterminatifs, les précessifs, les démonstratifs, les possessifs, les indéfinis et les numéraux. Et aux deux premières personnes le préfixe est spécifique aux pronoms personnels.

Quant au thème, il est -e aux deux premières personnes et à la classe 1 et -O aux autres classes de la 3e personne.
Les formes brèves peuvent donc se décomposer ainsi :

Je :	/*j-e /	wé :	/ u - é
twe :	/ tu-e/	bó :	/ ba - ó/
we :	/ u - e /	wó :	/ u - ó /
mwe :	/ mu-e /	yó :	/ i - ó /

Aux deux premières personnes le préfixe de classe est le même que le pronom sujet de même personne, sauf à la première personne du singulier où en a *j- comme préfixe alors que le pronom sujet est n-. On pourrait poser qu'il y aurait eu un préfixe n- avant *j- qui se serait amui diachroniquement, puisque on le retrouve dans le thème du possessif.
(Exemple : Umwâna wânje "mon enfant), dans la forme liée nânje "moi aussi" et dans certains parlers, on a comme forme longue du pronom extra-verbal njêwé à la place de jêwé.

Pour ce qui est des pronoms personnels extra-verbaux longs, ils se présentent à la troisième personne comme une réduplication des pronoms brefs.

wêwé : / wé + wé /
bôbó : / bó + bó /
wôwó : / wó + wó /
yôyó : / yó + yó /

Aux deux premières personnes, la forme longue comprend la forme brève à laquelle est adjoint l'élément wé précédé au pluriel par la consonne -b-

Jɛ̂wé : / Jɛ + wé /
wewé : / we + we /
twêbwé: / Twe + (b) wé /
mwêbwé: / mwe +(b) wé /

L'apparition de -b- au pluriel est difficile à expliquer. Structurellement donc, les formes brèves et les formes longues diffèrent. L'étude de leur emploi et de leur fonction va nous montrer si, syntaxiquement, cette différence apparaît ou non.

3. EMPLOI ET FONCTION DES PRONOMS PERSONNELS EXTRA-VERBAUX.

3.1. Employé comme forme libre

Le pronom personnel extra-verbal peut être utilisé dans la phrase en tant que forme libre.
Dans ce cas il fonctionne comme un syntagme nominal et peut assumer la fonction de sujet, d'objet, de prédicat, de circonstant etc....

3.1.1. En fonction sujet.

Un pronom personnel extra-verbal peut constituer un syntagme nominal sujet, soit à lui seul, soit coordonné à un autre syntagme, ou suivi par un autre élément ou en tant que déterminant d'un constituant quelconque.

a. Comme syntagme nominal sujet.

En fonction de sujet, les pronoms personnels extra-verbaux viennent en remplacement d'un syntagme nominal sujet (à la troisième personne) ou pour représenter directement le locuteur ou l'interlocuteur.

Exemples

1. a. Jēwé (je) ndîga. "Moi j'étudie".
 b. Twēbwé (twe) twîga. "Nous, nous étudions".
2. a. Wewé (wé) uravúga "Toi, tu parles".
 b. mwēbwé (mwe) muravúga. "Vous, vous parlez".
3. a. Wêwé (wé) aratâmba. "Lui (elle), il (elle) danse".
 b. bôbó (bó) baratâmba. "Eux (elles), ils (elles) dansent".

Dans une telle fonction, on emploie indifféremment la forme longue et la forme brève.
Et dans les différents exemples, le pronom extra-verbal est repris chaque fois par un pronom intra-verbal sujet. Ce pronom extra-verbal sauf à la première personne du singulier et à la classe 1.

Le pronom personnel extra-verbal ne peut pas permettre la conjugaison d'un verbe, le système recourt à un pronom intra-verbal bien indiqué pour cette fonction.
Il apparaît donc comme une redondance anticipante du pronom intra-verbal sujet: Cela lui donne une liberté syntaxique.
En tant que sujet, il peut se placer avant ou après le verbe sans que les énoncés soient affectés dans leur sens et dans leur structure syntaxique!
Pour les phrases précédentes, on peut changer la place des pronoms personnels extra-verbaux et on a :

1. a Ndîga jẽwé. " J'étudie moi ".
 b turîga twẽbwé. " Nous étudions nous".

2. a. uravúga wewé: " Tu parles toi ".
 b. muravúga mwẽbwé. " Vous parlez vous ".

3. a. Aratâmba wêwé (wé) " Il (elle) danse lui (elle)".
 b. baratâmba bôbó (bó). " Ils(elles) dansent eux (elles).

Quand on postpose les pronoms au verbe, on constate que les formes longues fonctionnent très bien à toutes les personnes, mais que les formes brèves ne sont possibles qu'à la troisième personne.
On dira aussi bien aratâmba wêwé ou aratâmba wé "il (elle) danse lui (elle)" mais on aura rarement ndîga je et plus souvent ndîga jẽwé "J'étudie moi".

Le pronom personnel extra-verbal pris comme sujet peut donc se préposer au verbe. Dans ce cas, il est en première position dans la phrase. Il peut aussi se postposer au verbe et donc être en dernière position.
Mais les formes brèves et longues ne s'utilisent pas dans toutes ces positions de manière indifférente.

Dans tous les cas, le pronom personnel extra-verbal assumant la fonction de sujet n'est pas un élément primordial dans la phrase, car on peut dire sans entorse à la grammaire et à la sémantique :

1. a. ndîga. "j'étudie".
 b. turîga. "Nous étudions".

2. a. uravúga. "Tu parles".
 b. muravúga. " "Vous parlez".

3. a. aratâmba. "Il (elle) danse".
b. baratêmba. "ils (elles) dansent".

Le pronom personnel extra-verbal ne vient donc que pour exprimer de façon plus expressive la personne concernée par le procès, laquelle est aussi exprimée par un pronom personnel intra-verbal sujet, obligatoire pour l'existence d'un énoncé.

b. Comme sujet coordonné

Le pronom extra-verbal employé comme sujet peut être coordonné à un autre syntagme pour assumer cette fonction.

Exemples

1. Zó n'úmwŭngere biri kānzé. "Eux et le berger sont dehors".
2. bé n'âbâna bāgīye kw'ísokó. "lui (eux) et les enfants sont allés au marché".
3. mwé na Kányana múrāza. "Vous (toi) et Kanyana que vous veniez".
4. Twé n'ábashitsi dusigaye háno. "Nous (moi) et les visiteurs nous restons ici".
5. Umwĭgīsha na bó bari mw'ĭshŭre. "L'enseignant et eux sont en classe".
6. Mibŭro na jéwé tuzōza kubaramutsa. "Miburo et moi nous viendrons vous rendre visite".
7. Butōyí na wewé murasa "Butöyi et toi , vous vous ressemblez".

Le pronom personnel extra-verbal coordonné à un autre syntagme, est en première ou en seconde position dans le syntagme nominal sujet. Il est bref à toutes les personnes quand il est le premier élément du syntagme. Si il est le deuxième élément du syntagme, il est bref à la troisième personne et long aux deux premières personnes.

c. Comme sujet suivi par un adjectif (1) en apposition.

Le pronom extra-verbal sujet peut être suivi par :

- un numéral

Exemples

1. Twēbwé (twe) babiri turasīvye. "Nous deux, nous ne partons pas".
2. Mwēbwé (mwe) batatu ní mugēndé. "Vous trois partez".
3. Bó bané baōza " Eux (elles) quatre viendront ".

Le numéral est surtout utilisé après les formes exprimant le pluriel, aussi bien les brèves que les longues.

- Un indéfini

Exemples

1. Mwēbwé (mwe) bĕnshi murarima. "Vous nombreux, vous allez cultiver".
2. Twēbwé (twe) baké turatêra. "Nous peu nombreux nous allons planter".
3. Bôbó (bó) bĕnshi barabáfasha. "Eux nombreux vont vous aider".
4. Wôwó (wó) muké ntúrurá. " Lui en petite quantité n'est pas amer".

Le pronom personnel extra-verbal suivi par un adjectif indéfini est soit long, soit bref.

(1) Ici, nous prenons l'adjectif, non pas au sens où l'entend A.E. Meeussen, mais comme tout élément qui est adjoint à un substantif ou son substitut pour le déterminer.

- un qualificatif.

Exemples

1. Jěwé (je) mutó ndavôma amâzi. "Moi jeune je puise de l'eau".
2. Wewé (wé) mukurú uratêka. "Toi plus âgé tu prépares les aliments".
3. Wêwé (wé) mumíni ntákanyá. "Lui gros n'a pas froid".

Le qualificatif suit un pronom extra-verbal bref ou long.

Quand un adjectif vient après un pronom personnel extra-verbal, il ne le détermine pas comme si c'était un substantif, il est pour ainsi dire en apposition.

d. Posé après un syntagme nominal sujet.

Le syntagme nominal sujet suivi par un pronom personnel extra-verbal est un substantif ou son substitut.

Exemples

Aba bôbó (bó) baradúfasha. "Ceux-ci vont nous aider".
Inzóka yôyó (yó) irakónorana. "Le serpent lui, mord ".
Uwůndi wêwé (wé) ararwâye. "L'autre lui, est malade".

En une telle position, le pronom personnel extra-verbal est de la 3e personne, il est bref ou long.
Le pronom posé après un substantif ou son substitut démarque l'objet ou la personne désigné et l'oppose aux autres.

3.1.2. En fonction objet

Le pronom personnel extra-verbal se rencontre aussi en tant que forme libre comme objet, soit comme élément isolé, soit comme coordonné, suivi par un autre élément ou placé après un syntagme nominal.

a. Comme Syntagme nominal objet

Le pronom personnel extra-verbal peut constituer à lui seul un syntagme nominal objet.
Il est alors utilisé exclusivement et est postposé au verbe.

Exemples

1. Bóse bavuga wewé	" Tous parlent de toi".
2. Babonye jewé	"Ils ont vu moi ".
3. Inká zigóra bó	"Les vaches causent des difficultés à eux".

Le pronom employé est long aux deux premières personnes et bref à la troisième et donc aux classes.
Le pronom peut être aussi une redondance d'un pronom intra-verbal objet et dans ce cas il est postposé au verbe.

Exemples

1. Umûnyu urazivyibusha zo (zozo),	"Le sel les fait grossir eux".
2. Urawûnzanira wo (wôwó),	"Tu vas me l'amener lui",
3. Barabíkûzanira wewé.	"Ils vont te les amener toi".
4. Ndabábona mwêbwé	"Je vous vois vous",

Il peut être aussi préposé au verbe. Les exemples ci-dessous donneraient ainsi :

1. zo (zôzó) umûnyu urazivyibusha.	"Eux, le sel les font grossir",
2. wo (wôwó) urawûnzanira.	"Lui, tu vas me l'amener".
3. Wewé barabikuzanira.	"Toi, ils vont te les amener".
4. Mwêbwé ndabábona.	"Vous, je vous vois",

Dans ces exemples quelle que soit la position du pronom extra-verbal, il est une redondance du pronom intra-verbal. Mais toutes les formes ne fonctionnent pas indifféremment. Les formes longues se retrouvent à toutes les personnes alors que les brèves ne peuvent être employées qu'à la 3e personne et non aux deux premières personnes.

b. Comme objet coordonné à un autre syntagme.

Exemples

1. Dushâka kubóna bó n'âbâna.	"Nous voudrons voir eux et les enfants".
2. Inká ziraduha amatá twé n'ábácu	"Les vaches nous donnent du lait, nous et les nôtres".
3. Agômba inyama na bwó.	"Il veut de la viande et elle (la pâte)".
4. Yavugiye Kariyó na mwêbwé.	"Il a parlé pour Kariyo et pour vous".

A la 3e personne, c'est le pronom bref qui peut être coordonné à un autre syntagme pour assumer la fonction objet. A la 1re et à la 2e personne, le pronom long est utilisé en tant que second élément du syntagme nominal, et le bref si le pronom est le premier élément du syntagme nominal.

Le pronom personnel extra-verbal coordonné à un autre élément pour assumer la fonction objet est situé après le verbe et il est le premier ou le second élément du syntagme nominal.

c. Comme objet suivi par un adjectif en apposition

Comme quand il est en position sujet, le pronom personnel extra-verbal posé comme objet peut être suivi par :

- un indéfini

1. nkorêsha mwêbwé (mwe) baké.	"Je fais travailler vous peu nombreux".
2. Batêka vyôvyó (vyó) vyínshi.	"Ils vont cuire eux en grande quantité".

Le pronom extra-verbal est en première position dans le syntagme nominal objet, il est aussi bien bref que long et se retrouve à toutes les personnes.

- un numéral

1. Dushāka mwēbwé (mwe) bané. "Nous voulons vous quatre".
2. Batuma twēbwé (twe) cúmi. "Ils vont commissionner nous dix".

Le numéral suit le pronom personnel extra-verbal long ou bref.

- un qualificatif

1. Gumya wêwé (wé) mutó. "Garde lui le jeune".
2. Ntíbazôtúma wewé (we) mushásha. "Ils ne vont pas commissionner toi le nouveau".
3. Kagabo arimísha yôyé (yó) ntó. "Kagabo cultive avec elle (houe) la petite".

Le pronom est soit bref, soit long et il est en première position dans le syntagme objet postposé au verbe.

Quel que soit l'adjectif posé après le pronom personnel extra-verbal, il n'y a pas de détermination du pronom par l'adjectif. Ces deux constituants sont apposés l'un à l'autre.

d. Posé après un syntagme nominal objet

Le constituant suivi par un pronom personnel extra-verbal est soit un substantif, soit un pronom.

Exemples

1. Nzôvyímbura ibigôri vyó (vyôvyó) "Je vais les récolter les maïs eux au moins".
2. Ímpe ryó (ryôryó). " Donne-le-moi celui-la au moins".

Le pronom personnel extra-verbal utilisé après un substantif ou son substitut est long ou bref. De plus, il est de la troisième personne et est le deuxième élément du syntagme nominal objet. Ici aussi il vient démarquer la personne ou l'objet concerné des autres.

3.1.3. En fonction prédicat

Tout comme le substantif, le pronom personnel extra-verbal peut remplir cette fonction primordiale de la phrase qui est la fonction prédicative (fonction d'être le centre de l'énoncé.
Dans cette fonction, il sera précédé par les "prédicatifs nominaux "(Bigirumwami 1983 : 11) : ni, si et ntâ.

Exemples

1. Uriya ní Kâna ? ni wé.	"Celui-là c'est Kâna ? C'est lui".
2. Si je nabígize.	"Ce n'est pas moi qui ai fait cela
3. Si mwêbwé, ní bêne dâtá.	"Ce ne sont pas vous, ce sont mes demi-frères".
4. Si bó ni yó.	"Ce ne sont pas eux, c'est lui (Dieu)".
5. Imvúra ntâ yó uyu mwâka.	"Il n'y a pas de pluie cette année".
6. Si jêwé.	"Ce n'est pas moi".

Les exemples nous montrent que la fonction de prédicat est assumée par les pronoms brefs de la 3e personne (Exemples 1, 4, 5).
Aux deux premières personnes, les formes longues sont utilisées en fin de phrases ou quand il y a une pause (Exemples 3 et 6) et les formes brèves interviennent au milieu d'un énoncé (Exemple1).
Cette fonction ne peut pas être remplie par les pronoms intra-verbaux confinés dans les cas sujet et objet.

A part ces différentes fonctions que nous pouvons qualifier de "primaires"parce que liées à la phrase-noyau, les pronoms personnels extra-verbaux peuvent remplir des fonctions secondaires notamment après les prépositions.

3.1.4. Emploi après les prépositions

a. Après murí ou kurí

Murí et Kurí, locatifs, peuvent être placés avant un pronom personnel extra-verbal et ils forment avec lui soit un syntagme nominal en fonction de circonstant, expansion du verbe ou d'un syntagme nominal sujet ou objet.

Exemples

1. Murí bó ntâ n'ûmwe yajé.	"Parmi eux, personne n'est venu".
2. Intébe ziri murí yó (inzù)	"Les chaises sont dans elle (maison) ".
3. Yicâye kurí yó.	"Il est assis sur lui".
4. Abakúze murí bó bakânka.	"Les plus âgés parmi eux refusèrent".
5. Abasumá bari murí mwêbwé.	"Les voleurs sont parmi vous".
6. Ndi n'îndwâra murí jêwé	"J'ai une maladie dans moi"

Les formes brèves se retrouvent à la troisième personne et les longues aux deux premières personnes.

b. Après nka

Le comparatif nka "comme" est souvent utilisé après un verbe-prédicat pour introduire un syntagme nominal complément circonstanciel de manière. Et tout comme il précède un substantif, il vient également avant les pronoms personnels extra-verbaux.

Exemples

1. a. Avuga nkâ we.	"Il parle comme toi".
b. Avuga nka wewé	"Il parle comme toi".
2. a. Umeze nkâ nje	"Tu es comme moi".
b. Umeze nka jêwé	" " " "

3. a. Aryāna nka zó. Il dort comme eux.

Avec les pronoms des deux premières personnes, nka est suivi par la forme longue ou brève.
Avec ceux de la troisième personne, c'est plutôt la forme brève qui est bien indiquée.
Ce qu'il faut noter c'est que le comparatif nka a un comportement tonal particulier qu'on observe aussi pour na.

c. Après na

Na qui est un conjonctif des syntagmes peut venir avant un pronom personnel extra-verbal, complément du verbe. A deux, ils forment un syntagme prépositionnel qui peut être un complément d'objet indirect et na a alors le sens de "avec".

Exemples

1. Abanyēshŭre bājāŋye na wé. "Les élèves sont partis avec lui".
2. Abâna bari kumwé na bó. "Les enfants sont avec eux".
3. a. Bazōsigarana na wewó. "Ils resteront avec toi".
 b. Bazōsigarana nă we. " " " " " .
4. a. njāna na mwēbwé. "Je pars avec vous".
 b. njāna na mwe. " " " " " .
5. a. Bukurú asa na jēwé "Bukurú ressemble à moi".
 b. Bukurú asa nē nje. " " " " " " .

Le pronom personnel extra-verbal qui vient après na "avec" est bref s'il est de la troisième personne, long ou bref s'il est de la 1ère personne et de la deuxième personne. L'utilisation du pronom long ou bref n'influence pas le sens de la phrase du moins aux deux premières personnes mais le ton de na "avec" est changeant.

En outre, on peut trouver na accolé à un pronom personnel extra-verbal bref et dans ce cas il signifie "aussi".

Exemples

1. Ndâjo kwûmvîriza nănje ivyo bîntu. "Je viens moi aussi écouter ces choses-là".
2. Aradûga ruguru naho. "Il monte en haut là aussi".
3. Wâ muhûngu arînjira nawé. "Le garçon entra lui aussi".
4. Mubwîre năwe. "Dis-lui toi aussi.
5. Na_je nzōnenya. "Moi aussi je réussirai".
6. Nabó bazōvuga. "Eux aussi portèrent".

Partout c'est la forme brève qui prend cette position et a une tonalité changeante.

Par ailleurs, na accolé à un pronom personnel extra-verbal peut servir de conjonction de phrases.

Exemples

Nabwó buca burîshura	"Et elle, elle répondit aussi".
Nawé aca arashika.	"Et lui (elle, il (elle) arriva aussitôt".
Nănje nca ndânka.	"Et moi je refusai aussitôt".

C'est la forme brève qui suit le préposition.

Nous constatons que l'emploi des pronoms personnels extra-verbaux en tant que formes libres admet les formes longues et brèves mais celles-ci ne sont pas utilisées indifféremment dans les différentes positions. Il y a des positions qui requièrent tel pronom et non tel autre.
Cela se remarque aussi quand les pronoms extra-verbaux sont employés en tant qu'éléments liés à des complexes ou à des mots fonctionnels qui les renforcent et leur apportent une nuance sémantique.

3.2. Employé comme forme liée

Les pronoms personnels extra-verbaux, surtout les brefs se rencontrent souvent liés à des particuliers telles que -nyéne', -hó , nya- etc...
Les constituants ainsi formés ont des sens nouveaux par rapport au sens de base de ces pronoms.

3.2.1. Avec -nyéne au sens de "même".

Avec -nyéne au sens de "même", nous avons le système suivant :

1re pers	sg	jewé nyéne (je nyéne)	" moi-même "
	pl	twebwé nyéne (twe nyéne)	" nous-mêmes "
2e pers	sg	wewé nyéne (we nyéne)	" toi-même"
	pl	mwebwé nyéne (mwe nyéne)	" Vous-même "
3e pers	1.	wé nyéne.	"Lui - même (elle-même".
	2.	bó nyéne.	"Eux-mêmes (elles-mêmes)"
	3.	wó nyene.	"Lui-même (elle-même)".

- nyéne ajoute donc au pronom le sens de "même" et vient après les pronoms personnels longs ou brefs des deux premières personnes et après les brefs seulement de la 3e personne.
La forme renforcée par -nyéne se retrouve donc à toutes les personnes et peut être :

- sujet du verbe

Exemples

Jewé nyéne ndabívuga.	"Moi-même je vais en parler".
Bó nyéne bâje.	"Eux-mêmes sont venus".

- Objet du verbe

Exemples

Turya vyó nyéne.	"Nous mangeons eux-mêmes".
Ngénda hó nyéne.	"Je vais là-même".

- Prédicat

Exemples

Si jewé nyéne nzóvúga.	"Ce n'est pas moi-même qui parlerai".
Ni wé nyéne yagíyé	"C'est lui-même qui est parti".

-Complément circonstanciel de lieu après murí ou kurí.

Exemples

Abántu bícaye kurí yó nyéne	"Les personnes sont assises sur lui-même (elle-même)".

3.2.2. Avec -nyéne au sens de "seul".

Avec -nyéne nous avons :

1ère pers	sg	jênyéne	"moi seul".
	pl	twênyéne	"nous seuls".
2e pers	sg	wênyéne	"toi seul".
	pl	mwênyéne	"Vous seuls".
3e pers	1.	wênyéne	"lui (elle) seul (e)".
	2.	Bênyéne	Eux (elles) seul(es)".
	3.	Wênyéne	"Lui (elle) seul (e)".
	:		

Nyéne au sens de "seul" s'ajoute aux formes brèves seulement et celles-ci acquièrent un ton descendant.
Les formes ainsi renforcées se retrouvent à toutes les personnes et s'utilisent en position :

-sujet ou déterminant d'un syntagme nominal sujet.

Exemples

1. Vyênyéne ntibihāza "Eux seuls ne ressasient pas".
2. Ibijùmbu vyênyéne birabîha. "Les patates douces elles seules ne sont pas bonnes au goût".

- Objet ou déterminant d'un syntagme nominal objet.

Exemples

1. Nyôye wênyéne. "J'ai bu lui-seul".
2. Bātētse amateke yênyéne. "On a cuit des colocases elles seules".

-Complément circonstanciel de manière.

Exemples

1. Abâna bari bênyéne. "Les enfants sont tout seuls".
2. Umugabo agēnda wênyéne. "L'homme partit tout seul".
3. Uwo mugabo akanywa amatá wênyéne. "Cet homme buvait le lait seul".

Quand il est complément circonstanciel de manière, le complexe composé d'un pronom personnel extra-verbal et nyéne a le sens de "tout seul" et se comporte comme un élément adverbial.

3.2.3. Avec -hó

Avec -hó se forme les constituants suivants:

1ère pers	sg	jehó	"moi au contraire, de mon côté".
	pl	twehó	"Nous au contraire, de notre côté.
2e pers	sg	wehó	"toi au contraire, de ton côté".
	pl	mweho	"vous au contraire, de votre côté

-hó ne se combine qu'avec les pronoms personnels extra-verbaux brefs des deux premières personnes.
Il démarque la personne désignée de l'ensemble des autres.
Les pronoms renforcés par -hó se rencontrent en position :

- sujet

Ex. jehó nõbigira gúte ? "moi de mon côté, comment puis-je le faire".

wehó ntíwũmvîse ? "Toi de ta part (de ton côté) tu n'as pas entendu ?".

- Objet repris par un pronom intra-verbal

Ex. Jehó murăndya murămbona. "Moi au contraire, si vous me mangez, vous allez voir ce dont je suis capable".

Twehó udushãkira iki ? "Nous de notre côté, que nous veux-tu ? ".

Les emplois des pronoms accolés à -hó ne sont pas les mêmes que ceux des pronoms personnels extra-verbaux non liés. Leurs emplois sont limités.

3.2.4. Avec nya-

Avec nya- se constitue les complexes suivants :

1. nyãwó
2. nyãbó
3. nyãwo
4. nyã yó

nya- s'adjoint seulement aux pronoms brefs de la 3e personne.

Les constituants ainsi obtenus peuvent :

- déterminer un syntagme nominal sujet ou objet.

Exemples.

1. Mbona utunyoni nyâtwó "Je vois de jolis oiseaux".
2. Miburo afise umugoré nyâwé."Miburo a une belle femme".
3. Umwâna nyâwé yõsa n'ûyu. " Un bon (joli) enfant ressemblerait à celui-ci
4. Icí nyāryó ntíriragera " La véritable saison sèche n'est pas encore commencée".

- être prédicat.

Iyo nzu ni nyāyó. " Cette maison est belle".

L'élément formé par nya- et par le pronom personnel extra-verbal ne signifie plus la personne ou l'objet concernée par le discours mais a le sens de "beau, bon, joli et véritable" selon les contextes et il fonctionne comme un adjectif.

3.2.5. Comme partie du thème des pronoms et adjectifs possessifs.

Les pronoms personnels extra-verbaux brefs interviennent dans les thèmes des pronoms et adjectifs possessifs eux-mêmes fondés sur le système de la personne.

Voici le tableau de ces thèmes :

1ère pers	sg	- ānje	2e pers	sg	- āwe
	pl	- âcu		pl	- âhyu
3e pers	1.	-îwé		9.	-âyó
	2.	-âbó		10.	-âzó
	3.	-âwó		11.	-ârwó
	4.	-âyó		12.	-âkó
	5.	-âryó		13.	-âtwó
	6.	-âyó		14.	-âbwó
	7.	-âcó		15.	-âkwó
	8.	-âvyó		16.	âhó

Exemples Inzu yânje "ma maison". Umugoré wîwé "sa femme".

Dans le possessif, le pronom personnel extra-verbal est un complétant. Le thème du possessif comprend en réalité un connectif -a et un pronom extra-verbal bref sauf à la 1ère personne du pluriel et à la deuxième personne du pluriel où on a respectivement les thèmes -âcu et -ânyu.
Avec les possessifs, l'objet ou la personne est rapporté à son possesseur relativement à la situation de communication, c'est-à-dire par rapport au locuteur, à l'interlocuteur et l'objet de parole.

4. COMPLEMENTARITE ENTRE LES PRONOMS PERSONNELS EXTRA-VERBAUX ET LES PRONOMS PERSONNELS INTRA-VERBAUX.

Dans le second chapitre de notre travail, nous avons abordé l'étude des pronoms personnels intra-verbaux et, dans ce troisième, nous venons de traiter des pronoms personnels extra-verbaux autre sous-ensemble des pronoms personnels.
Les différents pronoms personnels n'ont pas des emplois identiques. Les cas envisagés montrent que les pronoms extra-verbaux tels que jéwé "moi", wewé "toi"....sont disjoints du verbe et possèdent presque la même autonomie syntaxique que le substantif, sauf dans quelques cas que nous avons signalés, c'est-à-dire les cas où les pronoms fonctionnent dans des complexes.
Ailleurs, le pronom personnel extra-verbal a presque les mêmes emplois que le substantif, mais diffère de ce dernier.
Il se rencontre ainsi dans la phrase remplissant diverses fonctions.

- la fonction sujet:

Jéwé ndavúga.	" Moi je parle".
Bó bararírímba.	"Eux chantent ".

Jéwé et bó sont sujets externes, les sujets internes étant les pronoms intra-verbaux n- "je" et ba- ils, elles".

- la fonction objet

mbona wewé.	" Je vois toi ".
ndabákubita bó.	" Je vais les battre eux".

Le pronom est un syntagme nominal objet qui reprend ou non un pronom intra-verbal objet.

- la fonction prédicative

Si bó bagabo.	"Ce ne sont pas eux les hommes (vaillants)".
Ni yó nkuru.	"C'est lui (Dieu) le grand (le puissant)".

- la fonction de complément du verbe après préposition.

Aríkó avugana na wé.	" Il est entrain de causer avec lui".
Arya nka zó.	" Il mange comme eux".

Le pronom personnel extra-verbal recouvre donc beaucoup d'emplois/ qui ne sont pas indiqués pour les pronoms personnels intra-verbaux.

Les pronoms intra-verbaux sont intégrés dans le verbe et ont une position fixe. Ce qui fait qu'ils n'ont pas d'autonomie syntaxique comme les pronoms extra-verbaux qui fonctionnent comme des mots.
Les pronoms intra-verbaux n'assument que deux fonctions :

- la fonction sujet

turarima.	"Nous cultivons".
Muratêra ibigôri	"Vous allez semer les maïs".

- la fonction objet

bābîzanye.	" Ils les ont amenés".
nānubônye.	" Je l'ai vu ".

Ces pronoms intra-verbaux ne quittant pas le verbe, on ne peut pas les trouver en fonction de prédicat ou de complément du verbe après des particules , telles que nka, na, nurí, kurí etc...
Mais bien qu'éléments confinés dans l'une ou l'autre fonction, les pronoms personnels intra-verbaux sont des éléments essentiels du verbe surtout les pronoms sujets. En effet, ceux-ci sont chaque fois présents dans le constituant verbal même si le syntagme nominal sujet précède ou suit directement le verbe. Ils sont obligatoires pour l'existence d'un énoncé Kirundi parce que ce sont eux qui permettent la conjugaison en rapportant le procès exprimé par le verbe à une des trois personnes grammaticales. Et nous avons déjà signalé que la personne est une des marques

actualisatrices du verbe qui sont primordiales au même titre que le temps, le mode et l'aspect.
Les pronoms objets eux n'ont pas la même importance que les pronoms sujets, ils sont surtout essentiels pour la complétude du sens de la phrase et non pour son existence grammaticale.
De plus ils sont obligatoires dans certains cas et non dans d'autres.

En tout les pronoms personnels du Kirundi peuvent se subdiviser en trois sous-ensembles :

{n-, u-, a-,... }, {-n(y), -ku-, -mu-,...} et {jĕwé, wewé... }

Ces ensembles sont disjoints puisqu'ils n'est jamais possible de faire commuter un segment de l'un d'eux avec le segment correspondant de l'autre sous-ensemble.

n-, u-, a-... sont exclusivement sujets accolés au verbe et sont le signe interne de la personne sujet.

-n (y), -ku-, -mu- sont exclusivement objets conjoints au verbe et sont le signe interne de la personne objet.
Ils ne discriminent pas l'objet direct de l'objet indirect.

Par contre, jĕwé, wewé, wêwé,....assument diverses fonctions : sujet (en tant que signe externe de la personne sujet), objet, prédicat et autres pour lesquelles les pronoms personnels intra-verbaux ne sont pas aptes.
Les différents pronoms sont donc complémentaires dans la phrase, les uns remplissent des fonctions que les autres ne peuvent pas assumer et inversement.

CONCLUSION GENERALE.

Le pronom personnel est en Kirundi un élément important puisqu'il intervient dans toute phrase, ou du moins dans celle où le prédicat est assumé par un verbe.

Le premier volet de notre étude nous a permis de définir la notion de pronom et la notion de personne. En analysant ces deux notions, nous sommes arrivée à la définition selon laquelle le pronom personnel est un élément qui représente directement le locuteur, l'allocutaire et le délocuté.
Ces pronoms personnels se retrouvent aux trois personnes grammaticales (la première ou celle qui parle , la deuxième ou celle à qui on parle et la troisième ou celle dont on parle) et ne forment pas un ensemble homogène. On retrouve en effet,dans plusieurs langues, deux grands types de pronoms personnels : les pronoms intra-verbaux et les pronoms extra-verbaux, les premiers étant accolés au verbe et les seconds disjoints du verbe et ayant de ce fait une certaine autonomie syntaxique.

Le second volet de notre étude nous a montré quant à lui que les pronoms personnels intra-verbaux comprennent en Kirundi des pronoms sujets et des pronoms objets. Les pronoms sujets, comme le nom l'indique, sont sujets du verbe. Ils commencent toujours le verbe, sauf dans quelques cas que nous avons pu noter et qui sont en nombre très limité.
Ils sont suivis dans le verbe par les marques de temps et de mode, les pronoms objets et le thème verbal.
Les pronoms objets sont toujours à l'intérieur du verbe auprès du thème verbal sauf à l'impératif. Ils viennent après les marques verbales.
Ces pronoms ne distinguent pas formellement l'objet direct de l'objet indirect. Ils peuvent être à plusieurs dans le verbe et ont dans ce cas un ordre précis. C'est le pronom des deux premières personnes qui prend la dernière place dans la séquence des pronoms objets ou celui qui représente un être animé (humain ou non-humain)
Ces deux types de pronoms intra-verbaux, c'est-à-dire ceux en fonction sujet et ceux en fonction objet n'existent pas en dehors du constituant verbal. Ils sont les signes internes de la personne sujet et de la personne objet.

Le troisième volet de notre travail nous a, pour sa part, permis de constater qu'en Kirundi) les pronoms personnels extra-verbaux connaissent des formes brèves et des formes longues et fonctionnent comme formes libres ou liées.
Les pronoms extra-verbaux remplissent dans la phrase des fonctions primaires - c'est - à - dire celles liées à l'énoncé minimal - et secondaires.
En effet, on les trouve comme sujet, objet, prédicat et complément du verbe après les prépositions.
Mais les pronoms longs ne s'emploient pas de la même manière que les pronoms brefs.

Nous avons aussi pu montrer que ces pronoms extra-verbaux complètent les pronoms intra-verbaux dans leurs fonctions. Ces derniers ne sont indiqués que pour la fonction sujet et objet alors que les pronoms extra-verbaux interviennent dans d'autres fonctions à la manière du substantif. Ce sont des éléments dont le statut se définit par rapport à l'ensemble de l'énoncé.

Nous pouvons affirmer après cette brève reprise des résultats auxquels nous avons abouti que notre hypothèse de travail a été confirmée. Selon cette hypothèse, le fonctionnement syntaxique des pronoms personnels du Kirundi suit un schéma précis ; tel pronom assume telle fonction, a tels emplois et tels environnements. Et notre analyse nous a permis de confirmer cela.

Nous devons cependant reconnaître que notre étude a des limites. Celles-ci ont été dues à l'absence d'une riche documentation qui nous aurait permis d'entrer un peu plus dans le fin fond du sujet.

Notre travail n'est qu'un aspect de l'étude syntaxique du pronom personnel en Kirundi. D'autres orientations existent. Nous avons analysé les positions, les fonctions et les environnements Une autre étude pourrait se pencher sur les fréquences des différents pronoms personnels et sur les combinaisons courantes selon l'âge et le sexe, en se basant sur des enquêtes fouillées.
Nous restons toutefois convaincue que nous avons abordé un aspect qui pourra être d'un grand secours à quiconque voudrait approfondir la syntaxe du pronom personnel en Kirundi.

B I B L I O G R A P H I E.

A.- OUVRAGES.

1. BAGEIN, E,, Petite grammaire Kirundi, les Presses Lavigerie, Usumbura, 1951

2. BENVENISTE , E, Problèmes de linguistique générale I Gallimard, Paris, 1966

3. BRUNOT, F, La pensée et la langue, Masson et Cie, Paris, 1953

4. CORBEIL, J.C, Les structures syntaxiques du français moderne, Les éléments fonctionnels dans la phrase, Klincksieck, Paris, 1971

5. COURT, G, La grammaire nouvelle à l'école PUF, Paris, 1971

6. DAGNEAU , R, Le Vocabulaire grammatical SEBES, Paris, 1965

7. DUBOIS,J, Grammaire structurale du français : Nom et pronom , Larousse, Paris, 1965

8. GREVISSE, M, Précis de grammaire française 25e édition, Ed.J.DUCULOT, SA Gembloux.

9. GREVISSE, M, Le bon usage 10e édition revue Ed.J. DUCULOT Gembloux, 1975

10. GUIRAUD, P, La grammaire, PUF, Paris, 1974

11. MAKOUTA-MBOUKOU,J.P., Le français en Afrique noire Bordas, Paris, 1973

12. MARTINET, A, Eléments de linguistique générale Colin, Paris, 1977

13. MARTINET, A, Langue et fonction, Denoël, Paris, 1969

14. MEEUSSEN, A.E., Essai de grammaire rundi Musée Royal du Congo Belge, Tervuren, 1959

15. MENARD,F, Grammaire Kirundi, Alger - Maison-Carrée,1908.

16. MOIGNET, G, Le pronom personnel français : Essai de psycho-systématique historique, Klincksieck, Paris, 1965

17. MOIGNET, G, Etudes de psycho-systématique française, Klincksieck, Paris, 1974

18. NTAHOKAJA, J.B, Indimburo y'ikirundi, Vyanditswe Ubugira kane, Bujumbura, 1976.

19. NTAHOMBAYE, Ph, Des noms et des hommes, Aspects psychologiques et sociologiques du nom au Burundi, Karthala, Paris, 1983

20. OVERDULVE, C.M, Apprendre la langue rwanda, Mouton, Paris, 1975

21. ROCH, V, Langage et psychomécanique du langage, Ed. A. Joly et W.H. Hirtle, Presses Universitaires de Lille et Presses de l'Université Laval, 1981.

22. RODEGEM, F.M, Précis de grammaire Rundi, Story-Scientia, Bruxelles, 1967

23. TESNIERE, L, Eléments de syntaxe structurale, Klincksieck, Paris, 1969

24. VAN DER BURGT, Eléments d'un grammaire Kirundi, Mitteilanger des Seminares fur orientalische Oprachen 5, Berlin, 1902.

B. MEMOIRES ET THESES

1. BIGIRUMWAMI, J, Les toponymes du Burundi : Elément pour une analyse morphosyntaxique des noms de lieux,
Mémoire pour l'obtention du DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (D.E.A.) Université de la Sorbonne nouvelle, I.N.L.C.O., 1983

2. NKANIRA, P, La représentation et l'expression du temps grammatical en Kirundi.
Essai de description psychonécanique
Thèse, Université Laval, 1985

3. NTAHOKAJA, J.B, Valeur et emploi des formes verbales rundi,
Mémoire, Université Catholique du Louvain, Septembre 1960

4. NTAHOMBAYE, Ph, Les noms individuels au Burundi.
Etude linguistique et thématique
Thèse de 3e cycle, Paris, 1975

5. TWAHIRWA, A, Affixes verbaux personnels du français et du Kinyarwanda : Description et comparaison,
Mémoire, Université du Burundi, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Bujumbura, 1982

C. DICTIONNAIRES ET ENCYCLOPEDIES

1. FOULQUIE, P, et SAINT-JEAN, R, Dictionnaire de la langue philosophique, PUF, Vendôme, 1978

2. Le dictionnaire de la linguistique, Sous la direction de G.Mounin, PUF, Paris 1974.

3. Dictionnaire de linguistique, Larousse, Paris, 1973.

4. L'encyclopédie Le langage, Sous la direction de POTTIER (Bernard) Paris, Ed.RETZ, 1973

5. DUCROT, O. et TODOROV, T, Dictionnaire encyclopédique des des Sciences du langage, Seuil, Paris, 1972

6. Grand Larousse de la langue française en 7 volumes; Tome cinquième, Larousse, Paris, 1976.

7. Dictionnaire général de la langue française depuis le le commencement du XVIIeS. jusqu'à nos jours.

D. ARTICLES DE REVUES

1. CLAIRIS, C, "De la morphologie", La linguistique Revue de la Société internationale de linguistique fonctionnelle, Volume 21, PUF, Paris 1985, P.177 - 183.

2. FEUILLARD, C,"La syntaxe fonctionnelle", La linguistique, Volume 21, PUF, Paris, 1985, P.185-206

3. HOUIS Plan de description systématique des langues négro-africaines". Afrique et Langage n°7, 1er semestre 1977, P. 6-65.

4. " "Aperçu sur les structures grammaticales des langues négro-africaines (suivi des réflexions sur le langage en Afrique noire)". Afrique et langage, 1967.

TABLE DE MATIERES

Page

0. Introduction..... 1
0.1. Objectif et importance du travail..... 1
0.2. Originalité du travail..... 2
0.3. Problématique et hypothèses de travail..... 4
0.4. Méthodologie de travail..... 4
0.5. Articulation du travail..... 7

Chapitre I. Définition des notions et justification de la terminologie..... 8

1. La notion de pronom..... 9
1.1. Définiton..... 9
1.2. Les types de pronoms..... 13

2. La notion de personne..... 15
2.1. Définition de la personne..... 15
2.1.1. Définition de la personne..... 15
2.1.2. Définition du pronom personnel..... 18
2.2. Le système de la personne..... 18
2.3. Les caractéristiques des personnes..... 21
2.3.1. Le caractère double des personnes..... 21
2.3.2. Autres caractéristiques..... 23
2.4. Types de pronoms personnels..... 24

Chapitre II. Les pronoms personnels intra-verbaux du Kirundi..... 26

1. Les éléments du verbe..... 26
1.1. Les pronoms sujet et objet..... 27
1.1.1. Le pronom sujet..... 27
1.1.2. Le pronom objet..... 30
1.2. Les marques de temps et de mode..... 32
1.3. Le radical..... 37
1.4. Les suffixes de dérivation..... 39
1.5. La finale du verbe..... 40

2. Le statut des pronoms sujets..... 41
2.1. Les pronoms sujets des deux premières personnes 42
2.1.1. Statut des pronoms sujets des deux premières personnes relativement au verbe..... 43
a. Position..... 43
b. Insertions entre les pronoms sujets des deux premières personnes et le thème verbal..... 45
2.1.2. Statut des pronoms sujets des deux premières personnes relativement à l'ensemble de la phrase... 46
a. Les syntagmes expansions du verbe..... 46
b. Les pronoms personnels extra-verbaux..... 47
2.2. Les pronoms sujets de la troisième personne..... 49
2.2.1. Les caractéristiques morphologiques des pronoms sujets de la troisième personne..... 50
a. Le cas général..... 50
b. Cas particuliers..... 51
2.2.2. Statut des pronoms sujets de la troisième personne relativement au verbe.53
2.2.3. Statut des pronoms sujets de la troisième personne relativement à l'ensemble de l'énoncé..... 54
3. Le statut des pronoms objets..... 58
3.1. Présentation des pronoms objets..... 58
3.2. Les caractéristiques morphologiques des pronoms objets..... 60
3.3. Statut des pronoms objets par rapport au verbe 63
3.4. Ordre d'apparition des pronoms objets..... 66

Chapitre III. Les pronoms personnels extra-verbaux du Kirundi..... 69

1. Le système des pronoms personnels extra-verbaux 70
2. La structure morphologique..... 71
3. Emploi et fonction des pronoms personnels extra-verbaux..... 73
3.1. Employé comme forme libre..... 73
3.1.1. En fonction sujet..... 73
a. Comme syntagme nominal sujet..... 73
b. Comme sujet coordonné..... 73

c. Comme sujet suivi par un adjectif en apposition 76
d. Posé après un syntagme nominal sujet..... 77
3.1.2. En fonction objet..... 77
a. Comme syntagme nominal objet..... 78
b. Comme objet coordonné à un autre syntagme.....79
c. Comme objet suivi par un adjectif en apposition 79
d. Posé après un syntagme nominal objet..... 80
3.1.3. En fonction prédicat..... 81
3.1.4. Emploi après les prépositions..... 82
a. Après muri et kuri..... 82
b; Après nka..... 82
c. Après na..... 84
3.2. Employé comme forme liée..... 85
3.2.1. Avec -nyéne au sens de "même"..... 85
3.2.2. Avec -nyéne au sens de "seul"..... 86
3.2.3. Avec -hó..... 87
3.2.4 Avec nya-.....87
3.2.5. Comme partie du thème des pronoms et adjectifs possessifs..... 88
4. Complémentarité entre les pronoms personnels intra-verbaux..... 89
Conclusion générale..... 92
Bibliographie.....94
Table de matières.....98